

RAPPORT FINAL DE LA CONSULTATION

**ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE DES OEUFS A
L'ÉCONOMIE HAITIENNE**

POUR

**LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)
ET LA BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (BRH)**



**PAR:
Dr. François Dagenais
Henry Chatelain
Jeliel Antoine Darius**

PORT AU PRINCE, Mai 2015

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

De 2010 à 2015 en Haïti, la production intensive des œufs a quintuplé en passant d'un troupeau de 50,000 pondeuses à un troupeau de 250,000. La production haïtienne offre une qualité de produits très avantageuse. Les producteurs arrivent à compétitionner les œufs importés qui sont dans la majorité des cas le résultat de dumping et de contrebande.

La présente étude, étude démontre que le pays sous le leadership du MARNDR peut continuer cette expansion de la production pour le bénéfice de la population à la condition de résoudre certaines contraintes.

La première des contraintes est reliée au respect des normes commerciales établies au niveau de la frontière Haïti-Dominicaine. Tant que les œufs importés ne seront pas déclarés aux organismes de l'État haïtien, il y aura des problèmes pour réaliser des investissements en Haïti.

La seconde contrainte concerne les aspects économiques de certains maillons de la filière à savoir plus particulièrement la production de reproducteurs afin d'approvisionner le marché en œufs fertiles nécessaires dans la production des poussins, la production de moulée pour les poules pondeuses à partir de maïs-grain et tourteaux produits localement et une plus grande efficacité du système de commercialisation. Afin de maximiser les effets multiplicateurs d'une augmentation de la production des œufs en Haïti, il faut que la majorité des intrants soient produits localement, cela est possible, sinon la majorité des bénéfices seront exportés à l'étranger.

La troisième contrainte se réfère aux besoins de crédit pour réaliser les investissements nécessaires dans les différents maillons de la chaîne. Un des éléments cruciaux ici concerne plus particulièrement les taux d'intérêts appliqués sur les prêts (ceux-ci peuvent varier de 10% à 48% selon le montant du prêt et le prêteur). Les taux peuvent surement être réduits par rapport à la situation actuelle si des montants de prêts plus importants sont consentis et si les prêts sont assurés contre les pertes qui pourraient intervenir.

En plus, pour lever toutes ces contraintes il est nécessaire que les agro-entrepreneurs de la filière bénéficient de conseils techniques et financiers qui proviendront soit du secteur privé, soit du gouvernement ou soit de consultants privés qui appuieront des groupes de producteurs et commerçants.

Ces contraintes seront mieux résolues si tous les partenaires de la filière arrivent à coordonner leurs actions au sein de mécanismes de discussion et de collaboration sous le leadership du Ministère de l'Agriculture Des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR).

Si après analyse des conclusions et recommandations de ce rapport au sein de groupes de concertation regroupant toute la filière des actions adaptées au contexte actuel sont prises il est possible d'envisager une augmentation substantielle de la production d'œufs pour atteindre 80% d'auto-approvisionnement du marché domestique.

Enfin, il serait très profitable pour Haïti de préparer un projet de développement de la filière avicole qui inclurait la participation de l'État, des agro entrepreneurs, des institutions financières et différents donateurs.

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

- **A-A:** Auto-Approvisionnement.
- **BRH:** Banque de la République d'Haïti.
- **CFI:** Centre de Facilitation pour les Industrie.
- **Gds:** Gourdes
- **IICA:** Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture.
- **MAECD:** Ministère des Affaires Extérieures du Commerce et du Développement du Canada.
- **MARNDR:** Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural.
- **SYFAAH:** Système de Financement et d'Assurances Agricoles en Haïti
- **TCA:** Taxe Sur Chiffres d'Affaires.
- **USAID:** United States Agency for International Development.
- **\$US:** Dollar des États-Unis.

TABLE DES MATIÈRES

	Pag.
Avant-propos et remerciements.....	10
Le client.....	12
1-Introduction.....	13
2-Objectifs de l'étude.....	14
3-Grandes Orientations qui sous-tendent cette étude.....	14
4-Méthodologie, Contexte de l'étude, principales étapes et documentation utilisée.....	15
4.1-Méthodologie.....	15
4.2-Contexte dans lequel se déroule l'étude.....	18
4.3-Les étapes de cette étude.....	19
4.4-Principales statistiques, documents et études antérieures utilisées.....	19
5-Principaux concepts économiques et techniques relatifs au développement de la filière œufs en Haïti et leur application.....	20
5.1-Activité économique.....	20
5.2-Multiplicateurs d'activité économique.....	21
5.3-Emplois créés.....	22
5.4-Besoins en crédit.....	22
5.5-Rentabilité des entreprises dans la production et la commercialisation..	25
5.6-Besoins en assistance technique et administrative.....	28
5.7-Augmentation des importations.....	28
5.8-Revenus gouvernementaux et importations.....	30
5.9-Les subventions et leur coût.....	33
5.10-Impact du développement de la filière sur les hommes et les femmes.....	36

6-Résultats : réponses aux différentes questions des termes de référence.....	37
6.1- Rôle du gouvernement et du secteur privé dans la filière avicole.....	37
6.2-Fourniture des intrants.....	38
6.3-Conditions pour démocratiser l'accès du crédit au bénéfice des aviculteurs.....	46
6.4-Amélioration des circuits de commercialisation.....	52
6.5-Matériels d'emballage.....	58
6.6-Accès à l'eau.....	59
6.7-Infrastructures à renforcer.....	59
6.8-Besoins en électricité.....	63
6.9-Cadre macro-économique.....	63
6.10-Impacts des variables économiques.....	65
6.11-Impacts du renforcement de la production des œufs sur le PIB et le PIBa.....	66
6.12-Impact du renforcement de la production des œufs sur la malnutrition et la sécurité alimentaire.....	67
6.13-Effets multiplicateurs du renforcement de la production des œufs.....	68
6.14-Compétitivité du commerce extérieur et renforcement de la production des œufs.....	75
6.15-Conditions des prêts pour les institutions financières et les agro-entrepreneurs afin des réaliser des investissements dans la production des œufs.....	77
6.16-Conditions de la maximisation des résultats du développement de la production des œufs sur les filières connexes.....	78
6.17-Santé animale.....	78
6.18-Modèles de production (artisanal, semi intensif et intensif) en production autonome ou en intégration.....	79
7-Stratégies du Gouvernement d'Haïti.....	84
8-Stratégies pour les différents partenaires de la filière œufs et accords de filière.....	86
9-Conclusions.....	87
10-Recommandations	90
Annexe A.....	92
Annexe B.....	94
Annexe C.....	95

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau # 1: Investissement (bâtisses et équipements) à prévoir au démarrage pour passer de la situation actuelle à un taux d'A-A de 40% à 80% dans la production des œufs.	23
Tableau # 2: Fonds de roulement prévu pour les entreprises qui ont démarré pour passer de la situation actuelle à un taux d'A-A de 40% à 80% dans la production des œufs, poulettes et commercialisation.	23
Tableau # 3: Analyse des conditions pour le financement de la production des œufs.	24 y 46
Tableau # 4: Marge nette à l'unité des activités de production et commercialisation des œufs.	25
Tableau # 5: Marge nette des activités de production et commercialisation des œufs: avec subvention 1-de maïs-grain-moulée ; et 2- de bonus sur intérêts bons payeurs.	27
Tableau # 6: Marge nette des activités de production et commercialisation des œufs: avec les 2 subventions additionnées (subvention de maïs-grain-moulée et de bonus sur intérêts bons payeurs).	27
Tableau # 7: Importations supplémentaires en plus au démarrage en gourdes et en \$US.	29
Tableau # 8: Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US; situation actuelle.	29
Tableau # 9: Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US; avec production locale de grains.	29
Tableau # 10: Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US si la production locale de maïs-grain et tourteau remplit 100% des besoins de la moulée.	30
Tableau # 11: Revenus gouvernementaux sur les produits importés en % de la valeur	31
Tableau # 12: Revenus gouvernementaux tirés des importations supplémentaires en plus au démarrage en gourdes et en \$US.	32
Tableau # 13: Revenus gouvernementaux tirés des importations supplémentaires en plus en régime de production annuelle en gourdes et en \$US par année.	32
Tableau # 14: Coûts des subventions à l'investissement et à la production locale de moulée.	35

	35
Tableau # 15: Subvention moulée avec production locale de maïs-grain sur 5 ans décroissant de 5000, 4000, 3000, 2000, 1000 gourdes par an par tonne produite (50% aux producteurs de grain 50% aux producteurs d'œufs).	38
Tableau # 16: Nombre d'entreprises créées en régime annuel de production.	39
Tableau # 17: Comparaison du coût des grains et de la moulée selon la provenance.	43
Tableau # 18: Comparaison de la qualité de la protéine des tourteaux	44
Tableau # 19: Prix des œufs fertiles mars 2015 à la caisse et à l'unité.	44
Tableau # 20: Prix des poussins mars 2015.	48
Tableau # 21: Analyse des conditions pour le financement de la production des œufs.	52
Tableau # 22: Répartition spatiale de la production des œufs et de la population.	53
Tableau # 23: Prix au producteur, au consommateur et marges.	55
Tableau # 24: Typologie et taille des élevages.	57
Tableau # 25: Analyse de la compétitivité.	
Tableau # 26: Coût des bâtisses et des équipements pour pondeuses.	61
Tableau # 27: Importance de la filière œuf dans le PIB et le PIBa.	67
Tableau # 28: Contribution économique de l'industrie canadienne des œufs.	68
Tableau # 29: Impact économique élevage dont les œufs en Colombie Britannique, Canada.	69
Tableau # 30: Estimation des besoins en alimentation.	71
Tableau # 31: Travaux de génie civil.	72
Tableau # 32: Activités économiques locales et importées directes, générées au démarrage par les investissements.	72

Tableau # 33: Activités économiques locales et importées directes et indirectes, générées au démarrage par les investissements.	72
Tableau# 34: Activités économiques directes locales et importées, générées en régime de production annuelle.	73
Tableau# 35: Activités économiques locales et importées directes et indirectes, générées en régime de production annuelle.	73
Tableau # 36: Création d'emplois directs et indirects au démarrage et en régime annuel de production	74
Tableau # 37: "Defense measures applied by various countries"	76
Tableau # 38: Caractéristiques des modèles de production artisanale, semi intensive, et intensive.	79

AVANT PROPOS ET REMERCIEMENTS

L'équipe de consultants qui a effectué cette étude tient à remercier le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) pour la confiance qu'il a manifestée envers notre groupe.

Le Secrétaire d'État à la Production Animale du MARNDR a su se rendre disponible pour répondre à toutes les interrogations des consultants et il doit être reconnu ici pour son dynamisme et ses analyses très pertinentes. De même, l'équipe souhaite remercier le coordonnateur de cette étude au sein du MARNDR qui a appuyé le groupe dans ses démarches administratives, l'organisation des réunions avec les membres de la filière et la cueillette des informations.

Les consultants ayant participé à cette étude sont les seuls responsables des erreurs qui pourraient être intervenues au cours des analyses effectuées et aussi sont responsables des conclusions et recommandations produites.

L'équipe de consultants a pu discuter et rencontrer les principaux intervenants dans la production des œufs en Haïti et aussi plusieurs représentants d'institutions financières. Cela a contribué à une meilleure compréhension du mode de fonctionnement de cette filière en Haïti et aussi à une meilleure cueillette de l'information.

Enfin, il est important de mentionner l'appui dont l'équipe de consultants a bénéficié de la part de l'IICA et de son représentant en Haïti. Cet appui s'est manifesté principalement par l'octroi de locaux et d'appui logistique qui nous ont permis d'avoir un meilleur contact avec les représentants de la filière avicole du pays.

Cependant, les membres de l'équipe de consultants sont les seuls responsables des analyses produites dans cette étude et en assument les erreurs qui pourraient involontairement s'y être glissées.

L'ÉQUIPE DE CONSULTANTS

L'équipe de consultants était composée d'un agroéconomiste canadien, d'un spécialiste en aviculture et d'un macro-économiste, ces deux derniers provenant d'Haïti :

Agro-économiste : Dr. François Dagenais,

Il a terminé des études en agronomie à l'Université McGill et détient un doctorat en Sciences Économiques de l'Université de Montpellier. Il a effectué de très nombreuses missions et études dans plus de vingt pays au cours de sa longue carrière. Il a, entre autres, travaillé pour un groupement de producteurs agricoles au Québec, l'UPA, a été sous-ministre adjoint au Ministère de l'Agriculture du Québec et a travaillé plusieurs années comme directeur du Financement Externe et des Projets d'Investissements au sein de l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture.

Spécialiste en Aviculture : Henry Chatelain

Il a étudié les sciences agronomiques à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV), en HAÏTI. Puis il a suivi une formation en production avicole en République Dominicaine à POLLO CIBAO et MOLINOS DEL YAQUE.

Il a été Directeur Général Adjoint de la PRINSA, entreprise intégrée dans la production de poulet de chair. Il a fondé et dirigé sa propre entreprise de production d'œufs de table (Jaune D'or).

Il est membre fondateur de l'Association Haïtienne Pour la Promotion de l'Élevage.

Il est conseiller en matière avicole auprès d'entreprises privées, du SEPA, de l'IICA, de la FAO, du PDLH.

Macro-économiste : Jeliel Antoine Darius

Il détient un Diplôme d'Études Supérieures en Économie Quantitative Appliquée au Centre de Techniques de Planification et d'Économie Appliquée (CTPEA, Haïti), une maîtrise en économie de la Bénémerita Universidad Autonoma de Puebla (BUAP, Mexico) et, grâce à une bourse de Fulbright-LASPAU, a initié, à l'University of Connecticut (UConn, USA) des études de doctorat en économie avec spécialisations en: économie du travail, organisation industrielle et théorie des jeux.

De retour en Haïti en juillet 2012, il a intégré le Ministère du Commerce et de l'Industrie, (MCI) avec pour mission de concevoir un Centre pour le Développement de l'Entreprise et de l'Entrepreneuriat (CDEE). Il occupe depuis octobre 2012 le poste de Coordonnateur Général de ce Centre, travaille comme consultant indépendant à temps partiel et enseigne la macroéconomie, la théorie des jeux et la recherche opérationnelle.

LE CLIENT

L'équipe de consultants a travaillé prioritairement en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Cependant, la Banque de la République

d'Haïti (BRH) a participé à la définition des termes de référence et au financement de cette étude et est considérée comme un des clients de cette étude. Enfin les banques commerciales d'Etat et les entrepreneurs œuvrant dans le secteur agricole sont considérés comme des clients bénéficiaires et pourront tirer profit des informations et recommandations qui sont présentées ici.

Selon les termes de référence proposés par le MARNDR cette étude est faite:

«En vue d'améliorer les mécanismes de financement et de trouver des réponses à ces questions, les responsables du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural ont approché la Banque de la République d'Haïti et les banques commerciales d'État et ont initié une série de discussions avec ces entités. Les discussions ont montré que l'industrie, à l'état actuel, ne dispose pas d'informations de manière structurée qui puissent convaincre un banquier ou un autre créancier à s'y lancer. En outre, il n'y a pas suffisamment de réflexions mettant en évidence l'impact du cadre macroéconomique global sur l'industrie des œufs.

Forte de ce constat, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), avec le support de la Banque de la République d'Haïti (BRH), se propose de réaliser une étude - analyse-approfondie sur les conditions nécessaires à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie des œufs en Haïti et sur l'apport de cette industrie à l'économie nationale»

1-INTRODUCTION

Comme il le sera démontré au cours de cette étude, à partir des citations présentées, la problématique concernant le faible développement de la production des œufs en Haïti est très bien connue et bien expliquée. Nous nous baserons donc sur les écrits existants pour présenter cette problématique et nous allons plutôt chercher à calculer les effets d'un nouveau développement de la filière œufs en Haïti et mesurer les coûts et les bénéfices de ce développement si tous les partenaires de la filière participent à cette entreprise aux retombées très intéressantes.

Les principaux problèmes dans la filière œufs en Haïti sont connus et la majorité de ceux-ci sont présentés sur la page web du Ministère:

*«La production intensive d'œufs à partir de pondeuses (de lignées hybrides de types industriels) ne s'est jamais développée à grande échelle dans le pays. Le nombre de pondeuses installées a toujours stagné autour de 80 000 à 100 000 têtes, alors que la **demande** pour les œufs de table n'a cessé de croître. Pourtant la production intensive d'œufs de table est une option intéressante pour produire localement des **protéines d'origine animale** de qualité à un **prix accessible** aux petites bourses qui représentent l'essentiel du marché. Les consommateurs et négociants préfèrent les œufs produits localement; car ils sont généralement plus frais et sont plus facilement disponibles.*

*La production semi-intensive ou intensive d'œufs de table est totalement dépendante d'intrants extérieurs: **pondeuses, tourteau de soja, céréales, médicaments et emballage**. Le **prix** des œufs provenant de la production semi-intensive ou intensive est fonction du prix d'achat des intrants. Les pondeuses proviennent actuellement de poussins qui ne sont pas produits en Haïti. Un approvisionnement à l'étranger rend le pays tributaire du bon vouloir des fournisseurs à l'étranger. De plus l'importation de poussins d'un jour, soit des USA peut s'avérer délicate, avec un risque de pertes importantes.*

L'approvisionnement en poussins en Haïti peut se faire par la préparation de pondeuses à partir d'œufs fertiles qui seront incubés sur place (cela s'est fait ainsi depuis la fin des années 70 jusqu'en 1998). Mais il faudra qu'il y ait des fermes grands parents de pondeuses en Haïti, soit du côté de l'Etat ou par un partenariat public-privé pour la production des œufs fertiles»¹

¹ Extrait de la page web du MARNDR.

2-OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif général de ce travail est de réaliser une étude-analyse sur l'industrie des œufs en Haïti en mettant en exergue les conditions nécessaires à l'amélioration de la compétitivité de cette industrie et d'établir l'apport de cette industrie à l'économie nationale.

Les objectifs spécifiques sont :

Dans son dernier bilan du secteur élevage en Haïti, le MARNDR mentionne pour le secteur élevage:

"Les investissements publics pour appuyer le développement des filières de productions animales, de pêche et d'aquaculture ont comme objectifs de contribuer à:

1. *L'augmentation de l'offre des produits d'origine animale;*
2. *L'augmentation des revenus des familles rurales qui représentent 60% de la population ;*
3. *La gestion durable de l'environnement.*

Pour atteindre ces objectifs, l'approche filière mise en place exige des interventions à trois niveaux:

1. *Augmentation de la productivité.*
2. *Promotion de la transformation et la conservation pour augmenter la valeur ajoutée.*
3. *Amélioration de l'accès aux marchés»²*

Les objectifs spécifiques de l'étude, selon les termes de référence, sont reliés à:

- 1-L'environnement macroéconomique alternatif à créer pour dynamiser la production d'œufs;
- 2-Les conditions à créer pour supporter la compétitivité de l'industrie des œufs;
- 3-La contribution de cette industrie aux Produits intérieurs bruts agricole et global (création de valeurs ajoutées différentielles directes et indirectes);
- 4-La contribution de cette industrie à l'amélioration des indicateurs commerciaux (balance commerciale, taux de couverture, termes de l'échange, la balance des paiements...) d'Haïti;
- 5-La contribution de cette industrie en termes de création d'emplois directs et indirects dans l'économie haïtienne;
- 6-La participation de cette industrie dans la création et à la distribution de revenus dans le pays en considérant le nombre de bénéficiaires directs et indirects et les effets secondaires (effets de consommation/relance de la demande) sur les autres secteurs de l'économie;
- 7-Les relations causes/effets entre les différents scénarii possibles et les résultats simulés»

3-GRANDES ORIENTATIONS QUI SOUS-TENDENT CETTE ÉTUDE

L'approche retenue par l'équipe de consultants cherche à:

- 1-Favoriser la plus grande création d'entreprises rentables, sur la majorité du territoire national.

² Voir bilan des réalisations MARNDR, Bureau du Secrétaire d'État à la Production Animale janvier 2015, p.4.

- 2-Favoriser la plus grande création d'emplois à court et long terme.
- 3-Choisir un système qui va diminuer les coûts de transport, des intrants et des œufs.
- 4-Favoriser un modèle qui va créer un savoir-faire haïtien.
- 5-Favoriser l'entreprenariat à partir de modèles de production rentables afin de rembourser les emprunts contractés.
- 6-Avoir recours aux subventions seulement pour le démarrage et comme mécanisme de stabilisation si nécessaire par la suite.
- 7-Planifier des politiques commerciales à court et long terme afin de s'assurer des conditions favorables à l'implantation de cette industrie.
- 8-Favoriser la qualité du produit en insistant sur sa fraîcheur grâce à la proximité entre le producteur et le consommateur.
- 9-Favoriser des choix qui vont permettre le développement autant des femmes que des hommes.
- 10-D'aller chercher chez les partenaires d'Haïti, lorsque cela est intéressant pour le pays, les technologies, le savoir-faire, les techniciens, les races de poules, les brevets et le financement qui sont nécessaires au démarrage et la croissance de la filière en Haïti.
- 11-Constituer des regroupements d'entrepreneurs indépendants, hommes et femmes, à partir de structures associatives de diverses formes qui permettront un développement plus rapide et plus stable de ces mêmes entreprises

Ce que cette approche ne garantit pas à court terme:

- 12-Le prix de vente le plus bas des œufs, en tout temps.
- 13-La maximisation totale des profits des entreprises.
- 14-Qu'il ne soit pas nécessaire de modifier les ententes commerciales en agriculture avec les pays partenaires.
- 15-Une croissance rapide et sans efforts de la filière œufs en Haïti.

4-MÉTHODOLOGIE, CONTEXTE DE L'ÉTUDE, PRINCIPALES ÉTAPES ET DOCUMENTATION UTILISÉE

4.1-MÉTHODOLOGIE

Après avoir fait une analyse des statistiques disponibles sur la filière des œufs en Haïti et compte tenu de leur carence, nous avons décidé de construire l'analyse macro-économique et financière à partir de l'élaboration de modèles de production (fiches techniques) et de commercialisation des œufs. Ces modèles sont basés sur la réalité haïtienne en l'ajustant aux coûts des investissements actuels et à partir des critères actuels d'efficacité.

Cinq modèles de production (70, 1000, 10,000, 20,000 poules et 10,000 poulettes) et deux modèles de commercialisation (Agri-distributeur moulée-œufs et commerçant de gros dans les œufs) sont proposés. Ces modèles de production existent sous différentes formes en Haïti et les critères techniques ainsi que les prix des intrants nous ont été fournis par le spécialiste en aviculture. Les deux modèles de commercialisation peuvent faire partie de systèmes actuels de commercialisation mais ne sont pas aussi bien définis que dans les modèles proposés ici.

Les modèles de base de production et commercialisation des œufs et des poulettes sont divisés en 4, 5 ou 7 sections selon le cas et ces sections sont:

- 1 - Dépenses aliments (+ transport) et alvéoles.
- 2 - Dépenses mensuelles.
- 3 - Rotation des poules pondeuses.
- 4 - Calcul des coûts, revenus et marge bénéficiaire.
- 5 - Investissements, emprunts et intérêts.
- 6 - Données techniques.
- 7- Analyse des importations avec ou sans maïs-grain et tourteaux importés.

Ces modèles de production et commercialisation ont servi à construire un tableau Excel afin de calculer les INDICATEURS D'ANALYSE (FINANCIERS ET MACRO-ÉCONOMIQUES) POUR LE MODÈLE CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ŒUFS, HAÏTI 2015

Ce tableau Excel est divisé en neuf sections:

Section 1- MARCHÉ ET CONSOMMATION

Section 2-CALCUL DU NOMBRE D'ENTREPRISES NÉCESSAIRES POUR SATISFAIRE 40%, 60% OU 80% d'A-A, POULES ET POULETTES

Section 3-MODÈLES DE PRODUCTION ET # D'ENTREPRISES

Section 4-PRIX AU PRODUCTEUR, AU CONSOMMATEUR ET MARGES

Section 5: CRITÈRES D'ACTIVITÉS (INVESTISSEMENTS) AU DÉMARRAGE POUR LA PRODUCTION DES ŒUFS

Section 6: ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PRODUCTION DES OEUFS

Section 7: ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES POULETTES

Section 8: ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMERCIALISATION DE LA MOULÉE ET/OU DES OEUFS

Section 9: TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Les différentes sections donnent un aperçu assez précis de la production des œufs qu'il faut atteindre pour chacun des niveaux d'autosuffisance allant de 40% de la consommation des œufs en Haïti à 80%. Dans chacune des sections il sera possible de voir quels seront les besoins en investissement, en crédits faits par les institutions financières, la création d'emplois directs et indirects, le niveau des importations et enfin les quantités de subvention nécessaires pour dynamiser le développement de la filière, si les subventions proposées sont retenues. Une des sections se basant sur les coûts de production présentés dans les modèles

de base antérieurs donne un aperçu de la rentabilité des différents modèles de production et commercialisation choisis selon les taux d'intérêts payés sur les emprunts allant de 9% à 19% l'an.

Dans la section # 9, il y a 21 tableaux:

1-Tableau # 1: Investissement (bâtisses et équipements) à prévoir au démarrage pour passer de la situation actuelle à un taux d'A-A de 40% à 80% dans la production des œufs;

2-Tableau # 2: Fonds de roulement prévu pour les entreprises qui ont démarré pour passer de la situation actuelle à un taux d'A-A de 40% à 80% dans la production des œufs, poulettes et commercialisation;

3-Tableau # 4: Marge nette dégagée des activités de production et commercialisation des œufs;

4-Tableau # 5: Marge nette des activités de production et commercialisation des œufs: avec subvention 1-de maïs-grain-moulée et 2- de bonus sur intérêts bons payeurs;

5-Tableau # 6: Marge nette des activités de production et commercialisation des œufs: avec les 2 subventions additionnées (subvention de maïs-grain-moulée et de bonus sur intérêts bons payeurs);

6-Tableau # 30: Activités économiques locales et importées directes générées au démarrage par les investissements;

7-Tableau # 31: Activités économiques locales et importées directes et indirectes générées au démarrage par les investissements;

8-Tableau # 32: Activités économiques directes locales et importées générées en régime de production annuelle;

9-Tableau # 33: Activités économiques locales et importées directes et indirectes générées en régime de production annuelle;

10-Tableau # 7: Importations supplémentaires en plus au démarrage en gourdes et en \$US;

11-Tableau # 8: Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US;

12-Tableau # 9: Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US production locale de maïs-grain;

13-Tableau # 10: Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US si la production locale de maïs-grain et tourteau remplit 100% des besoins de la moulée;

14-Tableau # 13: Coûts des subventions à l'investissement et à la production locale de moulée;

15-Tableau # 14: Subvention moulée avec production locale de maïs-grain sur 5 ans décroissant de 5000, 4000, 3000, 2000, 1000 gourdes par an par tonne produite (50% aux producteurs de grains - 50% aux producteurs d'œufs) et Subvention commercialisation qualité des œufs;

16-Tableau # 34: Création d'emplois directs et indirects au démarrage et en régime annuel de production;

17-Tableau # 15: *Nombre d'entreprises créées en régime annuel de production;*

18-Tableau # 11: *Revenus gouvernementaux tirés des Importations supplémentaires en plus au démarrage en gourdes et en \$US;*

19-Tableau # 12: *-Revenus gouvernementaux tirés des Importations supplémentaires en plus en régime de production annuelle en gourdes et en \$US par année;*

20- Tableau # 11a: *Revenus gouvernementaux sur les produits importés en % de la valeur;*

21- Tableau # 21: *Prix au producteur, au consommateur et marges.*

Les informations qui composent ces tableaux proviennent des différentes sections (8) présentées antérieurement, lesquelles proviennent des modèles de production et commercialisation et coûts de production plus haut mentionnés. La modification en + ou en - du niveau d'un élément technique ou financier dans les coûts de production va entraîner automatiquement sa modification dans les sections 1 à 8 et dans les 21 tableaux synthèses.

Les modèles et tableaux ont été élaborés de telle sorte que, à la suite de quelques modifications, les tableaux puissent être présentés en Gourdes ou en dollars américains.

Les stratégies proposées pour le Gouvernement d'Haïti et pour les partenaires dans la filière œufs ont été élaborées et évaluées en utilisant ces différents modèles et tableaux synthèses.

Il est certain que tous les chiffres qui sont présentés ici n'ont pas un degré de certitude à 100% lorsqu'appliqués à une entreprise particulière car, nous parlons ici de moyennes. Donc, les résultats dans une ferme peuvent être en plus ou en moins de ce qui est présenté ici. Les indicateurs techniques et financiers peuvent changer à cause de la qualité des intrants, du climat, de chaque entrepreneur et du marché. Mais l'un dans l'autre nos chiffres sont suffisamment exacts pour servir à prendre des décisions très éclairées et respectent des critères rigoureux d'estimation et d'analyse des résultats.

4.2-CONTEXTE DANS LAQUELLE SE DÉROULE L'ÉTUDE

Récemment, en février 2015, le MARNDR a publié un bilan* pour la période 2011-2015 du secteur avicole en Haïti. Les enjeux et les objectifs pour le secteur de la production sont clairement indiqués:

Les enjeux

La production avicole actuelle est trop faible pour satisfaire la demande locale et le marché est depuis longtemps envahi par des produits importés (30-40 millions d'œufs par mois représentant 50 millions de dollars américains par an, et 65 millions de dollars américains en morceaux de poulets congelés par an). Les restrictions sanitaires mises sur l'importation des œufs dominicains et les changements apportés à la politique tarifaire par le gouvernement haïtien depuis 2011 créent un momentum favorable pour la relance de l'aviculture haïtienne et la récupération progressive du marché local par les entrepreneurs haïtiens. L'élevage traditionnel des poules créoles représente un chiffre d'affaires estimé à plus de 50 millions de dollars américains par an. Avec un programme plus efficace de vaccination contre la maladie de Newcastle

(Lafyèw pou) et autres améliorations techniques, ce chiffre d'affaires pourrait doubler.

Les objectifs du MARNDR

- « Depuis 2011, le MARNDR devait créer les conditions pour le développement de la filière œufs, en vue de faire passer le nombre de pondeuses qui était de 50 000 à un million en 2017, ceci devant permettre de satisfaire 75 % de la demande actuelle en œufs»³

4.3-LES ÉTAPES DE CETTE ÉTUDE

L'étude sur le terrain a commencé le mardi 3 février 2015 par une discussion avec le Secrétaire d'État à la Production Animale au MARNDR et le coordonnateur de l'étude au MARNDR; puis par la rencontre des trois consultants composant l'équipe et ensuite par une rencontre des consultants avec certains intervenants de la filière et des visites sur le terrain. Au cours de ces rencontres, des discussions ont eu lieu avec le personnel de SYFAAH pour analyser avec eux les instruments financiers qu'ils ont préparés pour faire l'analyse des entreprises qui seraient susceptibles de bénéficier d'un prêt de la part des Institutions financières.

Le coordonnateur a exécuté trois missions en Haïti la première au début février 2015, la seconde au début mars 2015 et la troisième au début mai 2015. Les deux consultants locaux ont participé à toutes ces missions et ont fourni la partie du rapport tel que spécifié dans leurs termes de référence.

PHASE 1 – Quête des informations et consultation des acteurs de la filière des œufs en Haïti.

PHASE II – Préparation et présentation d'un premier rapport d'étape au MARNDR.

Phase III – Discussion de ce rapport avec le MARNDR, dans un premier temps, puis avec les représentants de la filière, les institutions financières et autres organisations en Haïti intéressées par la production des œufs.

4.4-PRINCIPALES STATISTIQUES DOCUMENTS ET ÉTUDES ANTÉRIEURES UTILISÉES

1)-(IHSI)- Institut Haïtien de Statistique et D'Informatique. (statistique économique <http://www.ihsi.ht/produit>)

2)- (BRH)-Banque de la République d'Haïti. Indicateur Macro-économique. Rapport sur le produit intérieur brut par secteur <http://www.brh.net/pibsecteur.pdf>

3)-(MARNDR)- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, 2010. Programme de développement de l'aviculture en HAÏTI 2010-2014.

4)-(MARNDR)- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, 2010. Plan National D'Investissement Agricole.

5)- Base de données FAOSTAT <http://www.faostat.org>,

³ Aviculture en Haïti, Bilan 2011-2015 publication du MARNDR, février 2015

- 6)- Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève. Rapport sur le Commerce et le Développement, 2013. Page 25.
- 7)-Étude de Caractérisation de la Filière Avicole en Haïti. H . Chatelain, 2012.
- 8)- http://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_multiplicateur
- 9)- Pêches et Océans Canada : <http://www2.mar.dfo-mpo.gc.ca/pande/ecn/pei/f/pei19-f.asp>
- 10)- HAITI (Haïti Broilers).
- 11)- USA (www.egg cite /Dr Simon Shane).
- 12)- DR (Agrifeed).
- 13)- LMH (Jamie Marks).
- 14)- Système des Nations Unies: PIR, Mars 2013.
- 15)- Aviculture en Haïti Bilan 2011-2015 Publication du (MARNDR). Février 2015.
- 16)-Source : IICA Poulailier Construit à Arreguy, Jacmel.
- 17)-Les producteurs d'œufs du Canada.
- 18)- British Columbia : http://bcdairy.ca/uploads/bcdairy/DairyFarmerIndustry/BCDEPI_2013_report_-_WEB_3255-01_BC_DEPI_2012_June_3_2013.pdf
- 19)- Ohio: <http://www.ohpoultry.org/fastfacts/docs/generalFactSheet.pdf>
- 20)- Source (CPA)- Caribbean Poultry Association.
- 21)-Source : Les moulins d'Haïti. Jamie Marks. 11 /3/15.
- 22)-Source PIB: <http://fr.tradingeconomics.com/haiti/gdp-per-capita>

5-PRINCIPAUX CONCEPTS ÉCONOMIQUES RELATFS AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ŒUFS EN HAÏTI ET LEUR APPLICATION

5.1-ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Pour mesurer les effets économiques, en Haïti, d'une augmentation de la production des œufs sur les principaux éléments qui composent cette filière, nous avons démarré avec l'établissement de modèles de production des œufs, des poulettes et de la commercialisation des œufs. Par la suite, nous avons multiplié chacun de ces modèles par le nombre d'entreprises nécessaires pour que chaque groupe de producteurs, (modèle de production 70, 1000 et 10 000 poules pondeuses ensuite de 10 000 poulettes et des modèles de commercialisation agro-distributeur moulée-œufs et commerçant de gros), selon leur contribution atteigne un niveau d'A-A allant de 40 à 80% de la consommation. Les montants obtenus en gourde ou en dollars

américains indiquent l'activité directe supplémentaire créée. Pour obtenir l'activité totale obtenue il a fallu multiplier la valeur monétaire de la nouvelle production par un multiplicateur qui représente les activités indirectes générées dans toute l'économie.

5.2-MULTIPLICATEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Ce terme est utilisé principalement dans l'analyse des tableaux d'échanges inter industriel (input-output) et signifie que lorsque un élément situé à l'entrée (input) du système économique varie il y a un effet multiplicateur qui se produit sur l'ensemble du système et qui se mesure à la sortie (output) ; cet effet est plus important à la sortie qu'à l'entrée

Les composantes de l'exemple suivant, utilisé par Pêches et Océans Canada, peut s'appliquer à la filière des œufs en Haïti.

Pêches et Océans Canada en rapport avec une étude de l'industrie de la pêche à l'Île du Prince Edouard mentionne:

Contributions ou retombées directes

Les contributions directes sont les activités économiques « premières » qui contribuent au PIB, aux salaires et à l'emploi. Il peut s'agir autant de l'investissement dans la construction ou l'agrandissement d'une usine de transformation du poisson ou des salaires versés aux personnes qui travaillent directement à des activités liées à l'océan.

Contributions ou retombées indirectes

Les contributions indirectes sont les activités économiques « subséquentes » qui contribuent au PIB, aux salaires et à l'emploi. Ces activités ne sont pas directement liées à l'activité océanique, mais résultent des activités directement liées à l'océan. Un bon exemple serait les entrées requises pour construire un bateau de pêche. L'investissement dans le bateau de pêche est une activité directement liée à l'océan qui contribue au PIB (investissement). L'augmentation subséquente de la demande de bois scié (scieries) et la demande accrue de bois d'œuvre (exploitation forestière) contribuent indirectement au PIB. Ces contributions indirectes englobent également les «contributions induites»

Contributions ou retombées induites

Les contributions induites mesurent l'activité économique associée à la nouvelle dépense des salaires payés dans le cadre de l'activité directe, l'activité indirecte et, dans une moindre mesure, les cycles précédents d'activité induite.

«Les multiplicateurs de l'emploi (basé sur les sorties) relient l'emploi supplémentaire par changement des sorties»⁴

5.3-EMPLOIS CRÉÉS

⁴ Pêches et Océans Canada.

Lors de la préparation des modèles de production et commercialisation nous avons indiqué la quantité de main d'œuvre supplémentaire requise pour chaque entreprise, chaque modèle et chaque niveau d'autosuffisance. Une fois ces nombres multipliés par le nombre de nouvelles entreprises à créer pour atteindre les niveaux de 40%, 60% et 80% d'A-A, le total a donné le nombre directs d'emplois créés. Les emplois créés ont été divisés en deux sections : la première se rapporte aux investissements de démarrage et la seconde aux emplois en régime annuel de production.

Par la suite, ces niveaux d'emplois directs ont été multipliés par le multiplicateur pour obtenir les emplois directs et indirects obtenus pour chaque niveau d'autosuffisance de 40 à 80%.

Les mêmes calculs ont été faits en ce qui concerne les investissements nécessaires au démarrage pour chacun des modèles et taux d'autosuffisance pour obtenir un chiffre total d'emplois et d'activité économique générée au démarrage.

5.4-BESOINS EN CRÉDIT

Le développement des entreprises dans la filière œufs pour atteindre un taux d'A-A entre 40% et 80% suppose un programme de financement de ces entreprises pour leur démarrage et aussi pour leur fonds de roulement en production annuelle. Il faut donc s'assurer au départ que le système financier haïtien dispose des liquidités nécessaires et ensuite que la rentabilité des entreprises avec ou sans programmes d'appui aux investissements vont inciter les institutions financières à prêter à ces entrepreneurs. À ces conditions vont s'ajouter les besoins en assistance technique pour garantir la permanence de cette rentabilité et les conditions de mise en marché pour faciliter l'écoulement des nouveaux produits sur le marché haïtien.

A partir des modèles de production et de commercialisation il a été possible d'établir les besoins en crédit dans chaque type d'entreprise et ensuite de multiplier ces chiffres par le nombre d'entreprise dans chaque modèle en comparaison avec les niveaux d'A-A de 40%, 60% et 80%; ce qui nous a fourni les besoins en crédit totaux aussi bien lors du démarrage qu'en régime de production annuelle pour ces différents taux d'A-A.

Tableau # 1-Investissement (bâtisses et équipements) à prévoir au démarrage pour passer de la situation actuelle à un taux d'A-A de 40% à 80% dans la production des œufs

	En gourdes			En dollars américains		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%

1.1-Production d'œufs	338,337,435	611,788,238	885,239,042	7,198,669	13,016,771	18,834,873
1.2-Production des poulettes	109,265,903	202,964,855	296,663,807	2,324,806	4,318,401	6,311,996
1.3-Activités de commercialisation	66,760,079	100,140,118	133,520,157	1,420,427	2,130,641	2,840,854
1.4-Activités de maïs-grain semi mécanisé (Bâtisses et équipement \$1,000/ha et fonds de roulement \$1200/ha)	119,265,889	178,898,834	238,531,778	2,537,572	3,806,358	4,495,912
1.5-Investissements pour reproductrices grand-mères	23,500,000	28,200,000	32,900,000	500,000	600,000	700,000
1.6-Usines d'abattage de poules réformées	35,250,000	70,500,000	105,750,000	750,000	1,500,000	2,250,000
1.7-Activités couvoirs et œufs d'incubation	10,000,000	20,000,000	30,000,000	212,766	425,532	638,298
TOTAL	702,379,306	1,212,492,045	1,722,604,784	14,944,241	25,797,703	36,071,933
1.8-Prêts bancaires nécessaires si 80% des investissements est consenti en prêts au démarrage	561,903,445	969,993,636	1,378,083,827	11,955,392	20,638,162	28,857,546

Tableau # 2-Fonds de roulement prévu pour les entreprises qui ont démarré pour passer de la situation actuelle à un taux d'A-A de 40% à 80% dans la production des œufs, poulettes et commercialisation

	En gourdes			En dollars américains		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
2.1-Fonds de roulement pour production d'œufs	207,775,311	375,703,303	543,631,294	4,420,751	7,993,687	11,566,623
2.2-Fonds de roulement pour production des poulettes	39,157,391	72,736,087	106,314,783	833,136	1,547,576	2,262,017
2.3-Fonds de roulement pour activités de commercialisation	30,345,490	45,518,235	60,690,981	645,649	968,473	1,291,297
2.4-Fonds de roulement pour activités de maïs-grain semi mécanisé (Bâtisses et équipement \$1,000/ha et fonds de roulement \$1200/ha)	166,972,245	250,458,367	333,944,489	3,552,601	5,328,901	7,105,202
2.5-Activités couvoirs et œufs d'incubation	0	0	0	0	0	0
TOTAL	444,250,438	744,415,992	1,044,581,547	9,452,137	15,838,638	22,225,139
2.6-Prêts bancaires nécessaires si 80% des besoins de fonds de roulement est consenti en prêt.	355,400,350	595,532,794	835,665,237	7,561,710	12,670,911	17,780,111
2.7-Prêts bancaires pour investissements et pour fonds de roulement (#1.8 + #2.6)	917,303,795	1,565,526,430	2,213,749,064	19,517,102	33,309,073	46,637,658

Après avoir établi les besoins en crédit il est important de voir si ce que peuvent offrir les institutions financières sous forme de programme de prêts peut correspondre aux besoins des emprunteurs dans ce cas-

ci, principalement les producteurs d'œufs et de poulettes ainsi que les entreprises qui pourraient être mises sur pied pour la commercialisation des moulées et des œufs.

Selon les deux tableaux précédents (# 1 et # 2), il faudra prévoir des besoins en crédit équivalent à 917 millions de gourdes ou 19 millions de dollars américains pour un taux de 40% d'A-A. Pour un taux de 80% il faut prévoir des crédits de 2,2 milliards de gourdes ou 47 millions de dollars américains pour financer les investissements de démarrage et les fonds de roulement de la production supplémentaire en œufs, en poulettes, en œufs d'incubation, en couvoir, en abattage de poules réformées, en commercialisation des œufs et en nouvelle production de céréales pour alimenter les poules et les poulettes.

Les conditions de crédit souhaitées par les agro-entrepreneurs sont présentées dans le tableau suivant:

Tableau # 3: Analyse des conditions pour le financement de la production des œufs									
		Conditions souhaitées par les agro entrepreneurs							
		70 poules		1000 poules		10,000 poules		20,000 poules	
1	Types de prêts: court, moyen et long terme	Court		Moyen		Moyen		Long	
2	Durée du prêt	18 mois		36 mois		36 à 60 mois		60 mois et +	
3	Minimum et maximum des prêts	Min. 50	Max. 100	Min. 100	Max. 1,000,000	Min. 5,000,00 0	Max. 10,000,00 0	Min. 10,000,00 0	Max. 20,000,00 0
4	Période de grâce au début	3 mois		3 mois		6 mois		12 à 18 mois	
5	Garanties bancaires à offrir	Avaliseur		Avaliseur, mobilier		Collatéral, véhicule, immobilier		Collatéral, véhicule, immobilier	
6	Garanties contractuelles: poulettes, moulées, vétérinaire et mise en marché	Non		Non		Si possible		Si possible	
7	Taux d'intérêt	24%		18%		12 à 14%		8 à 12 %	
8	Conditions macro économiques	Stabilité économique		Stabilité, protection douanière		Stabilité, incitatifs, protection douanière		Stabilité économique, incitatifs, protection douanière	
9	Appuis techniques	Oui		Oui		Oui		Oui	
10	Expérience et formation des agro-entrepreneurs	Oui		Oui		Pas nécessaire		Pas nécessaire	

1 1	Gestion des risques	Accompagnement étatique en cas de maladies, Refinancement	Accompagnement étatique en cas de maladies, Refinancement	Accompagnement étatique en cas de maladies, dumping saisonnière en réponse au dumping des pays étrangers	Accompagnement étatique en cas de maladies, dumping saisonnière en réponse au dumping des pays étrangers
1 2	Appuis du gouvernement	Subvention des intrants	Subvention des intrants	Subvention des intrants	Subvention des intrants

5.5-RENTABILITÉ DES ENTREPRISES DANS LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION

Après avoir établi les besoins de crédit pour financer les investissements, il est important de savoir si les conditions de rentabilité des entreprises peuvent garantir le remboursement des prêts consentis par les institutions financières. A partir des modèles de production et de commercialisation, nous avons calculé le taux de rentabilité des entreprises qui s'installeraient dans un proche avenir avec les conditions actuelles du marché en utilisant des taux d'intérêt sur les prêts se situant à 9%, 14% et 19% par année. Les résultats sont présentés dans les trois tableaux suivants :

Tableau # 4:-Marge nette à l'unité des activités de production et commercialisation des œufs:	En gourdes					
	9%	14%	19%	9%	14%	19%
<i>taux d'intérêts sur prêts</i>	Sans subvention			Avec subvention moulée (50% chacun)		
4.1-Marge nette par œufs production d'œufs						
-20,000 poules résultat par œuf	0.196	0.019	-0.318	pas calculé de subvention pour ce modèle		
-10,000 poules résultat par œuf	0.110	-0.067	-0.373	0.22	0.04	-0.27
-1,000 poules résultat par œuf	0.015	-0.115	-0.453	0.12	-0.01	-0.35
-70 poules (avec don équipement; construction apport du producteur, financement des poulettes) résultat par œuf	-0.012	-0.094	-0.175	0.11	0.03	-0.05
4.2-Marge nette pour production des poulettes résultat par poulette	-38.83	-61.90	-84.97	-26	-48.78	-71.85
4.3-Marge nette activités de agri distributeur moulée-œufs marge nette par mois	321,500	189,500	57,500			
4.4-Marge nette activités commerce de gros des œufs marge nette par mois	220,067	88,067	-43,933			

La première constatation découlant de la rentabilité de la production, dans les conditions actuelles sans subvention au Tableau # 4, montre que la production des œufs dégage une marge bénéficiaire positive pour des taux d'intérêts de 9% l'an dans tous les cas sauf pour la production des poulettes et les 70 poules (voir colonne # 2). Cependant, pour connaître le niveau de la rentabilité par rapport au capital investi, il faudrait aller voir dans les modèles de coûts de production pour chaque niveau de production. Il apparaît que pour la production des œufs avec 9% d'intérêts le niveau de rentabilité est tout juste acceptable, car le producteur de 10 000 poules peut payer ses intrants ses investissements, ses intérêts et s'octroyer un salaire mensuel correct et se mettre de l'argent de côté pour financer cash après 9 cycles de production (18 mois par cycle) ses achats de poulettes ; avec la subvention de 50% d'intérêt pour les bons payeurs, il peut acheter ses poulettes cash après 4 cycles de production.

Avec un taux d'intérêt de 14% l'an la rentabilité est beaucoup plus faible et seul le producteur de 20 000 poules est rentable, le producteur d'œufs de 10 000 poules ne peut racheter cash ses poulettes. A 19%, les producteurs ne peuvent jamais racheter leurs poulettes car ils perdent toujours de l'argent.

À 19% d'intérêt par année, tous les modèles ont des résultats négatifs. Dans le cas des 70 poules, nous avons considéré ce producteur sous l'aspect « projet social » et tous ses équipements lui ont été donnés et les constructions très rudimentaires sont considérées comme un apport du producteur, ce qui suppose aucune dépréciation et très peu d'intérêts à payer. Dans le cas contraire, le producteur de 70 poules, sans dons d'équipement et sans sa contribution à 100% sur les constructions, le producteur ne peut jamais racheter cash ses poulettes car il perd toujours de l'argent.

Dans le contexte actuel de production, comment expliquer que les producteurs de poulettes continuent à produire si le modèle indique qu'ils font des pertes. Cela s'explique de la façon suivante : tous les modèles proposés ici sont élaborés pour des nouveaux producteurs qui doivent financer des constructions et des équipements neufs avec des dépréciations et des remboursements d'intérêts élevés. Sans ces remboursements et cette dépréciation les producteurs de poulettes actuels gagnent 41 gourdes par poulette ou 900 000 gourdes par an pour une production de 23 000 poulettes durant l'année.

Le problème de la rentabilité de la production de poulettes va se poser très rapidement, une fois que toutes les installations dépréciées et non utilisées seront mises en production, car alors, il faudra investir dans de nouvelles bâtisses et de nouveaux équipements. Nous pensons, compte tenu des équipements actuels non utilisés que cela se produira lorsque le taux d'A-A atteindra environ 35%. Cela pourra se produire d'ici un an ou deux selon le taux actuel de la croissance de la production. À moins qu'une solution ne soit trouvée, soit sur le prix des poussins, le prix de la moulée ou les taux d'intérêts il ne sera pas possible d'augmenter la production de poulettes. Donc, le développement de la filière œufs ne pourra pas se poursuivre avec une telle option.

Comme l'indiquent les Tableaux # 5 et # 6, dans le contexte actuel, même avec les deux subventions (céréales et bonus sur les intérêts) la production des poulettes avec de nouveaux investissements n'est pas rentable quel que soit le taux d'intérêt.

Tableau # 5: -Marge nette des activités de production et commercialisation des œufs: avec subvention 1-de mais-grain-moulée et 2- de bonus sur intérêts bons payeurs

<i>taux</i>	9%	14%	19%	9%	14%	19%
<i>d'intérêts sur prêts</i>						
	Avec subvention mais-moulée (50% chacun)			Avec subvention (4.5% du taux d'intérêts) bonus intérêts bons payeurs (marge nette modèle + subvention) première année		
5.1-Marge nette par œufs production d'œufs						
-20,000 poules résultat par œuf	Pas calculé de subvention pour ce modèle			Pas calculé de subvention pour ce modèle		
-10,000 poules résultat par œuf	0.22	0.04	-0.27	0.25	0.07	-0.23
-1,000 poules résultat par œuf	0.12	-0.01	-0.35	0.12	-0.01	-0.35
-70 poules (avec don équipement; construction apport du producteur, financement des poulettes) résultat par œuf	0.11	0.03	-0.05	0.06	-0.02	-0.11
5.2-Marge nette pour production des poulettes résultat par poulette	-26	-49	-72	-20	-43	-67

Source: nos calculs.

Tableau # 6: -Marge nette des activités de production et commercialisation des œufs: avec les 2 subventions additionnées subvention de mais-grain-moulée et de bonus sur intérêts bons payeurs

<i>taux d'intérêts sur prêts</i>	9%	14%	19%
	Avec 2 subventions: bonus intérêts et mais-moulée		
6.1-Marge nette par œufs production d'œufs			
-20,000 poules résultat par œuf	pas calculé de subvention pour ce modèle		
-10,000 poules résultat par œuf	0.36	0.18	-0.13
-1,000 poules résultat par œuf	0.22	0.09	-0.24
-70 poules (avec don équipement et construction apport du producteur) résultat par œuf	0.18	0.10	0.01
6.2-Marge nette pour production des poulettes résultat par poulette	-7.25	-30.32	-53.39

Source: nos calculs.

Cependant, si le prix des poussins en Haïti, (\$US 1.93 par poussin en mars 2015) était seulement le double du prix de celui de la République Dominicaine (en mars 2015, en République dominicaine le prix était de \$US 0.58 par poussin soit le double = \$US 1.16), ou seulement 40% plus élevé qu'aux États-Unis (mars 2015, prix

USA: \$US 0.82, 40% de plus = \$US 1.15), la production de poulette serait rentable même avec un taux d'intérêt de 14% par année. Le différentiel à gagner avec ce nouveau prix pour les poussins en Haïti donnerait une diminution de coût des poulettes de \$US 0.78 l'unité. Au Tableau # 5, présenté précédemment, les pertes à l'unité sont de \$US 0.26 à un taux d'intérêt de 9%, de \$US 0.49 à 14% et de \$US 0.72 à 19%. Cela voudrait dire que la production de poulette à ce prix serait presque rentable avec un taux d'intérêt de 19% et tout cela sans subvention.

Or, Haïti pourrait faire mieux que le double du prix des poussins de la République dominicaine s'il y avait une production d'un troupeau reproducteur et que la compétition favoriserait l'ouverture de ce marché des poussins.

5.6-BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Pour pouvoir maintenir, années après années, le taux de ponte et de productivité des modèles proposés il faut que les producteurs de poules ou de poulettes puissent bénéficier d'une assistance technique régulière dans les trois domaines suivants : en santé animale, en techniques de production et en appui financier et administratif. De plus, si les institutions financières font des prêts à de nouveaux producteurs, nous proposons pour ces nouveaux producteurs qu'ils soient obligés de bénéficier de cet appui technique comme condition du prêt pour une période de plusieurs années.

L'appui technique peut provenir de professionnels indépendants type agro-distributeurs de moulée et de commercialisation des œufs dont un modèle est présenté dans cette étude, ou peuvent venir de contrats d'intégration dont ces producteurs sont liés à un fournisseur d'intrants qui emploie des techniciens reconnus pour leurs compétences dans le domaine avicole, ou à travers une association de producteurs dont les employés techniciens, ayant les compétences nécessaires pourraient proposer cet appui technico-économique.

En Haïti, le modèle de SYFAAH est une excellente base de départ pour définir l'appui technique dont devra bénéficier le producteur. À l'extérieur d'Haïti, les modèles jamaïcain, américain, canadien ou autres peuvent servir de base de comparaison en ce qui a trait à l'appui technique grâce à des contrats d'intégration de la part d'entreprises privées ou coopératives.

Si Haïti ne possède pas toutes les compétences techniques pour offrir cet appui aux producteurs, il ne devrait pas hésiter à aller le chercher ailleurs dans les pays qui peuvent le lui offrir.

Selon les modalités choisies par chaque groupe d'intervenants, les frais de cette assistance technique peuvent être facturés directement au producteur ou être payés via un contrat d'intégration ou via une augmentation du prix de la moulée. Il faut savoir que cette assistance technique a un coût mais en même temps elle est très rentable pour le producteur.

5.7-L'AUGMENTATION DES IMPORTATIONS

Pour chaque modèle de production ou de commercialisation, une estimation des importations supplémentaires a été établie en tenant compte des paramètres actuels de la production et de la commercialisation. Le niveau total des nouvelles importations a permis de faire une analyse de l'impact de ces importations sur le commerce extérieur et les taux de change de la monnaie.

Puis, nous avons introduit certaines variables dans le niveau des importations en supposant qu'une partie importante des composantes de la moulée (comme le maïs-grain et les tourteaux) serait produite sur place en Haïti.

Lors des investissements de démarrage, nous avons calculé que les importations seraient de \$US6 517 427 à un taux de 40% d'A-A et de \$US 16 597 850 pour un taux de 80%.

Avec le niveau des importations actuelles de maïs-grain et de tourteau, en supposant un régime de production annuelle à 40% d'A-A les importations seraient de \$US 16 489 926 par année ; avec un régime de production à 80% d'A-A les importations seraient de \$34 045 566 (voir les Tableaux # 7, # 8, # 9 et # 10 ci-dessous). Ces importations représenteraient alors, environ 64% de la valeur de la production des œufs et des poulettes alors que si Haïti produisait ses céréales et son tourteau les importations seraient seulement respectivement de \$US 5 213 472 et \$US 7 233 937 pour des taux d'A-A de 40 et 80% et cela ne représenterait que 9% de la valeur de la production des œufs et des poulettes. Donc il y a un avantage très important à mettre en place un programme de production de maïs-grain et de tourteau parallèlement à la production des œufs et des poulettes. C'est la première condition de succès pour maximiser les retombées économiques en Haïti.

Tableau # 7: -Importations supplémentaires en plus au démarrage en gourdes et en \$US

	Valeur des importations dans la situation actuelle en gourdes			Valeur des importations dans la situation actuelle en \$US		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
7.1-Production d'œufs	196,235,712	354,837,178	513,438,644	4,175,228 USD	7,549,727 USD	10,924,226 USD
7.2-Production de poulettes	65,020,289	120,777,233	176,534,178	1,383,410 USD	2,569,728 USD	3,756,046 USD
7.3-Activités de commercialisation	45,063,053	67,594,580	90,126,106	958,788 USD	1,438,183 USD	1,917,577 USD
TOTAL	306,319,054	543,208,991	780,098,928	6,517,427 USD	11,557,638 USD	16,597,850 USD

Tableau # 8:-Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US; situation actuelle

	Valeur des importations dans la situation actuelle en gourdes			Valeur des importations dans la situation actuelle en \$US		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
8.1-Production d'œufs en régime annuel	704,495,689	1,056,743,533	1,408,991,377	14,989,270	22,483,905	29,978,540
8.2-Production de poulettes	70,047,714	130,115,833	190,183,953	1,490,377	2,768,422	4,046,467
8.3-Activités de commercialisation	483,134	724,701	966,268	10,279	15,419	20,559
TOTAL	775,026,536	1,187,584,067	1,600,141,598	16,489,926	25,267,746	34,045,566

Tableau # 9: -Importations supplémentaires avec la production annuelle en gourdes et en \$US; quand production locale de grains

	Valeur des importations production de maïs local en gourdes			Valeur des importations si production de maïs local en \$US		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%

9.1-Production d'œufs en régime annuel	289,364,785	434,047,177	578,729,570	6,156,698	9,235,046	12,313,395
9.2-Production de poulettes	34,001,734	63,159,291	92,316,848	723,441	1,343,815	1,964,188
9.3-Activités de commercialisation	122,972,302	125,168,236	83,445,491	2,616,432	2,663,154	1,775,436
TOTAL	446,338,821	622,374,704	754,491,908	9,496,571	13,242,015	16,053,019

Tableau # 10: -Importations supplémentaires avec la production annuelle en gds et en \$US si la production locale de mais-grain et tourteau remplie 100% des besoins de la moulée

	Valeur des importations si production de maïs et tourteau local en gourdes			Valeur des importations si production de maïs et tourteau local en \$US		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
10.1-Production d'œufs en régime annuel	104,680,897	157,021,346	209,361,794	2,227,253	3,340,880	4,454,506
10.2-Production de poulettes	17,379,987	32,283,873	47,187,759	369,787	686,891	1,003,995
10.3-Activités de commercialisation	122,972,302	125,168,236	83,445,491	2,616,432	2,663,154	1,775,436
TOTAL	245,033,186	314,473,454	339,995,043	5,213,472	6,690,925	7,233,937

Source: nos calculs.

5.8-REVENUS GOUVERNEMENTAUX ET IMPORTATIONS

Les revenus gouvernementaux vont varier en fonction de la production et des investissements qui seront réalisés pour obtenir cette production. Lorsque la production passe d'un taux d'A-A de 15% (situation actuelle à 40%, 60% ou 80%, les importations vont augmenter substantiellement et les revenus du gouvernement par conséquent, augmenteront du même coup. Nous avons donc estimé, pour les principales activités de la filière, quels seront les revenus en provenance des droits appliqués sur les produits importés lors de la réalisation des investissements puis par la suite, sur les produits importés lors de la production et de la commercialisation des œufs.

Le Tableau # 11 présente tous les revenus gouvernementaux pour les principaux produits entrant dans les coûts de production des œufs, des poulettes et de la commercialisation de ces produits. Les pourcentages mentionnés dans ce tableau sont un résumé des principaux règlements en vigueur.

Ces pourcentages ont été pondérés avec la valeur de ce produit dans le coût de production concerné.

Par la suite, les Tableaux # 12 et # 13 nous donnent les revenus gouvernementaux, dans les conditions actuelles de technologie de production, obtenus lors des investissements de démarrage (à 80% d'A-A: \$US 3 568 000) et ensuite les revenus obtenus à chaque année par la production régulière (à 80% d'A-A: \$US 2 897 000) selon le niveau d'A-A.

Tableau # 11 : Revenus gouvernementaux sur les produits importés en % de la valeur

	Tarif douanier	Frais vérification, droits et taxes	T.C.A.
	en %	en %	en %
Produits importés en relation avec les œufs			
Achats de caisses plastiques	15%	8%	10%
Achat véhicule camion	32%	8%	10%
Boite isotherme	15%	8%	10%
Achat container aménagement et isotherme pour oeufs	15%	8%	10%
Équip bureau	15%	8%	10%
Pétrole et essence	13%	29%	
Huile graisse	15%	8%	
Aliments des poules	0	8%	
Vitamines	0	8%	
Antibiotiques	0	8%	
Batisses et cloture	15%	8%	10%
Coûts équipements	0%	8%	
Accessoires	0%	8%	
Puits	15%	8%	
Équipement poulettes	0%	8%	
Génératrice	15%	8%	
Machine à bec et vaccins	0%	8%	
Achats poussins ou œufs d'incubation au début	0%	8%	

Sur une période de 5 ans les revenus du gouvernement en rapport avec les importations nécessaires à la production des œufs, avec la technologie actuelle, pour passer de la situation actuelle d'A-A à 80%, seraient aux environs de 20 millions de dollars américains.

Tableau # 12:-Revenus gouvernementaux tirés des Importations supplémentaires en plus au démarrage en gourdes et en \$US	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Tarifs douanier œufs et poulettes	11.9%		Frais vérification, droits et taxes œufs et poulettes	8%	
	Tarifs douaniers commercialisation	5.6%		Frais vérification, droits et taxes commercialisation	8%	
	Revenus de la T.C.A.: commercialisation	10.0%		Revenus de la T.C.A.: poules et poulettes	6.9%	
LORS DU DÉMARRAGE	Valeur des entrées gouvernementales dans la situation actuelle en gourdes			Valeur des entrées gouvernementales dans la situation actuelle en \$US		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
11.1-Production d'œufs revenus des tarifs douaniers	23,290,315	42,113,995	60,937,675	495,539 USD	896,042 USD	1,296,546 USD
revenus des frais droits et taxes à l'importation	15,698,857	28,386,974	41,075,092	334,018 USD	603,978 USD	873,938 USD
revenus de la T.C.A.:	4,475,836	8,314,007	12,152,178	95,231 USD	176,894 USD	258,557 USD
11.2-Production de poulettes revenus des tarifs douaniers	7,716,959	14,334,495	20,952,031	164,191 USD	304,989 USD	445,788 USD
revenus des frais droits et taxes à l'importation	5,201,623	9,662,179	14,122,734	110,673 USD	205,578 USD	300,484 USD
revenus de la T.C.A.:	3,102,030	4,653,044	6,204,059	66,001 USD	99,001 USD	132,001 USD
11.3-Activités de commercialisation revenus des tarifs douaniers	2,531,320	3,796,979	5,062,639	53,858 USD	80,787 USD	107,716 USD
revenus des frais droits et taxes à l'importation	3,605,044	5,407,566	7,210,088	76,703 USD	115,055 USD	153,406 USD
revenus de la T.C.A.:	30,631,905	54,320,899	78,009,893	651,743 USD	1,155,764 USD	1,659,785 USD
TOTAL	65,621,985	116,669,240	167,716,496	1,396,212 USD	2,482,324 USD	3,568,436 USD

Tableau # 13: -Revenus gouvernementaux tirés des Importations supplémentaires en plus en régime de production annuelle en gourdes et en \$US par année.	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Tarifs douanier œufs et poulettes	0.5%		Frais, vérification, droits et taxes œufs et poulettes	8%	
	Tarifs douaniers commercialisation	0%		Frais vérification, droits et taxes commercialisation	26.8%	
En production annuelle	Valeur des entées gouvernementales dans la situation actuelle en gourdes			Valeur des entrées gouvernementales dans la situation actuelle en \$US		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
12.1-Production d'œufs revenus des tarifs douaniers	3,522,478	5,283,718	7,044,957	74,946 USD	112,420 USD	149,893 USD

revenus des frais droits et taxes à l'importation	56,359,655	84,539,483	112,719,310	1,199,142 USD	1,798,712 USD	2,398,283 USD
12.2-Production de poulettes revenus des tarifs douaniers	350,239	650,579	950,920	7,452 USD	13,842 USD	20,232 USD
revenus des frais droits et taxes à l'importation	5,603,817	10,409,267	15,214,716	119,230 USD	221,474 USD	323,717 USD
12.3-Activités de commercialisation revenus des tarifs douaniers	0	0	0	0 USD	0 USD	0 USD
revenus des frais droits et taxes à l'importation	129,540	194,310	259,081	2,756 USD	4,134 USD	5,512 USD
TOTAL	65,965,729	101,077,357	136,188,984	1,403,526 USD	2,150,582 USD	2,897,638 USD

Source: nos calculs.

5.9-LES SUBVENTIONS ET LEUR COÛT

Si le gouvernement d'Haïti met en place un programme de subvention pour appuyer la filière œufs afin d'accélérer son développement, cette politique ne devrait pas être considérée comme un repli du pays sur lui-même mais plutôt un devoir face à sa population afin de bénéficier de toutes les possibilités offertes par la croissance d'une filière prioritaire pour le pays et sa sécurité alimentaire.

Cet extrait du rapport de 2013 de la Conférence de Nations Unies sur le Commerce et le Développement, (CNUCED), explique très bien ce point de vue:

«Or, si un pays en croissance ne met pas à niveau ses capacités productives nationales pour les adapter à l'évolution de la structure de la demande intérieure, l'accroissement des dépenses intérieures de consommation se solde en général par une hausse des importations. Pour empêcher que la balance commerciale ne se dégrade sous l'effet conjugué d'une croissance plus rapide et d'un changement de structure de la croissance de la demande intérieure, ainsi que d'une plus faible croissance des exportations, il est fondamental de renforcer l'investissement intérieur et la dynamique de l'innovation pour susciter les changements voulus dans la composition sectorielle de la production intérieure»⁵

«Des mesures de soutien publiques peuvent aussi faciliter la coordination de la production au sein des chaînes de valeur, notamment un soutien budgétaire et financier en faveur de nouvelles activités de production considérées comme stratégiquement importantes pour les réseaux de production nationaux»⁶

Lorsqu'une subvention a été considérée parmi les mesures de promotion de la production ou de la commercialisation dans la filière, ses composantes ont été introduites dans les modèles établis et calculée en fonction du nombre d'entreprises qui devraient en bénéficier selon chaque niveau d'autosuffisance. Les niveaux que nous avons proposés dans ces modèles, peuvent varier grandement selon les capacités du gouvernement ou selon les conditions du marché. Cependant, ces subventions devraient être mises en place seulement pour une période suffisante pour lancer ce nouveau segment de la production, mais pas plus.

⁵ CNUCED, Genève. Rapport sur le Commerce et le Développement. 2013. Page 25.

⁶ Ibid p.27

Dans le cas où un secteur ne peut être rentable à long terme, il serait préférable d'analyser d'abord quels sont les autres éléments qui handicapent la rentabilité des entreprises et travailler sur ces éléments.

Les calculs des subventions sont présentés dans les tableaux # 14 et # 15 (ci-dessous). Ils indiquent qu'avec un taux d'A-A de 40% la subvention des bonus-intérêts en vue de promouvoir les nouveaux investissements, correspondant à 50% des intérêts sur des prêts portant un intérêt de 9% l'an sur une période de 5 ans serait de \$US 2 671 000 alors que pour un taux de 80% elle serait de \$US 6 803 000.

Il faut penser à inclure dans cette liste le coût de l'appui pour le fonds de garantie des prêts par SYFAAH. Nous avons donc inclus dans ce coût l'appui financier pour la création d'un fonds de garantie des pertes sur prêts après liquidation des actifs des entreprises en faillite. Dans le cas présent les pertes à la suite des faillites ont été estimées à un total de 2% des prêts par année. La moitié de ces pertes pourrait être payées par le gouvernement et l'autre moitié par les producteurs qui effectuent l'ensemble des emprunts bénéficiant de garanties. Sur une période de 5 ans le montant de la subvention gouvernementale pour la garantie de prêts serait, à 40% d'A-A, de \$US 975 000 et, à 80% d'A-A, de \$US 2 332 000.

La subvention sur la production de céréales (maïs-grain ou sorgho) et la moulée d'un montant de 5000 gourdes la tonne, divisée en deux parties égales entre les producteurs de maïs-grain et les acheteurs de moulée pour la production des œufs, serait de \$US 7 218 000 et \$US 14 198 000 pour des taux de 40 à 80% d'A-A sur une période de 5 ans.

Enfin la subvention sur les équipements qui permettraient d'améliorer la qualité des œufs au cours de leur commercialisation (mise en place de facilité de transport et entreposage isotherme) coûterait entre \$US 54 000 et \$US 106 000 lors du démarrage.

Le total des subventions pour la période de 5 ans pourraient varier entre \$US 9 944 000 pour un taux d'A-A de 40% et \$US 21 107 000 pour un taux de 80% d'A-A.

Après que les entreprises aient bénéficié de telles subventions décroissantes sur une période de 5 ans les calculs produits dans cette étude montrent qu'elles auraient atteint une stabilité financière suffisante pour poursuivre leur croissance sans subvention.

Tableau # 14: Coûts des subventions à l'investissement et à la production locale de moulée

	Valeur subventions selon le taux d'A-A en gourdes total: 5 ans			Valeur subventions selon le taux d'A-A en \$US total: 5 ans		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
13.1-Subventions bonus-intérêts pour bons payeurs. (50% sur intérêt de 9%) 5 ans						
13.2-Production d'œufs (prêts d'une durée de 7 ans)	62,714,892	113,402,271	164,089,649	1,334,359 USD	2,412,814 USD	3,491,269 USD
13.3-Production de poulettes (prêts d'une durée de 7 ans)	16,960,627	31,504,898	46,049,169	360,864 USD	670,317 USD	979,770 USD
13.4-Cout de l'appui pour le fonds de garantie des prêts par SYFAAH total des prêts dans tableau 9.2 voir ligne 9.2.7 et multiplier par 4% par année X 5 ans	45,865,190	78,276,321	109,598,496	975,855 USD	1,665,454 USD	2,331,883 USD
SOUS-TOTAL	125,540,709	223,183,490	319,737,315	2,671,079	4,748,585	6,802,922

Tableau # 15:-Subvention moulée avec production locale de maïs-grain sur 5 ans décroissant de 5000, 4000, 3000, 2000, 1000 gourdes par an par tonne produite (50% aux producteurs de grain 50% aux producteurs d'œufs)

	Valeur subventions selon le taux d'A-A en gourdes total: 5 ans			Valeur subventions selon le taux d'A-A en \$US total: 5 ans		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
14.1-Production des œufs	134,877,351	202,316,027	264,148,147	2,869,731 USD	4,304,596 USD	5,620,173 USD
14.2-Production de poulettes	34,753,950	52,130,925	69,507,900	739,446 USD	1,109,169 USD	1,478,891 USD
14.3-Producteurs de maïs-grain	169,631,301	254,446,952	333,656,047	3,609,177	5,413,765 \$	7,099,065 \$
SOUS-TOTAL	339,262,603	508,893,904	667,312,094	7,218,353	10,827,530 \$	14,198,130 \$
14.4-Subvention commercialisation qualité des œufs	Valeur des subventions selon le taux d'A-A en gourdes			Valeur des subventions selon le taux d'A-A en \$US		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
14.5-Subvention qualité des œufs-commercialisation	2,547,639	3,761,459	4,975,278	54,205 USD	80,031 USD	105,857 USD
Total des subventions pour 5 ans	467,350,951	735,838,853	992,024,687	9,943,637	15,656,146 \$	21,106,908 \$

Source: nos calculs.

5.10-IMPACT DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SUR LES HOMMES ET LES FEMMES

Si on regarde toute la filière des œufs, depuis l'incubation des œufs pour produire les poussins jusqu'à la commercialisation, il y a probablement autant d'hommes que de femmes qui y travaillent. Par exemple, dans la production des œufs les hommes sont plus présents dans les poulaillers alors que les femmes le sont plus dans la classification et l'emballage ; dans la commercialisation, les hommes le sont plus dans le transport et les femmes le sont plus dans l'achat et la vente, surtout sur les marchés de détail.



Les fonctions occupées par les femmes et les hommes sont différentes dans la filière œufs. Dans l'éventualité de la préparation d'un projet à être présenté à des donateurs, il serait important d'étoffer les rôles des hommes et des femmes et d'indiquer comment développer des activités qui vont favoriser chacun des groupes.

6-RÉSULTATS : RÉPONSES AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS DES TERMES DE RÉFÉRENCE DU MARNDR

Les termes de référence de cette étude présentaient une série de questions qui devaient être adressées dans le rapport à être produit; nous présentons ces questions avec les réponses que nous y avons apportées.

Le coordonnateur et les deux autres consultants membres de l'équipe sont responsables d'apporter des réponses aux inquiétudes soulevées dans les termes de référence de l'étude commanditée par le MARNDR. Cependant, il nous a paru utile de mentionner comment seront divisées les responsabilités entre les différents experts. Pour cette raison, au début de chaque réponse le ou les responsables seront mentionnés.

6.1- ROLE DU GOUVERNEMENT ET DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA FILIÈRE AVICOLE

Responsables : (Economiste et Spécialiste Financier)

Dans cette étude il faut que le secteur privé qui représente les agro-entrepreneurs, les commerçants et les institutions financières, ainsi que les institutions gouvernementales haïtiennes soient d'accord sur le rôle que chacun sera appelé à jouer dans le développement de la filière œufs, sinon des incompréhensions et possiblement des conflits coûteux économiquement interviendront à période régulière.

«Les résultats obtenus dans le développement des filières animales et de la pêche ont été possibles grâce au renforcement des investissements privés par les investissements publics, au système de crédit naissant, et à la mise en place de partenariats productifs avec les organisations de producteurs, les ONG, les collectivités territoriales et le secteur privé»⁷

-Relations entre le secteur privé et public

«Les connaissances locales des entreprises nationales pour ce qui est de développer les nouveaux produits, les réseaux de distribution et les stratégies de commercialisation qui conviennent peuvent s'avérer un atout précieux dans la compétition avec les fournisseurs étrangers de biens analogues»⁸

Les meilleurs alliés du MARNDR dans ses efforts pour augmenter la production des œufs sont les entreprises du secteur privé qui souhaitent investir. Il faut penser à utiliser les connaissances existantes et s'appuyer sur celles-ci pour poursuivre le développement envisagé comme cela est mentionné dans le Rapport du CNUCED.

⁷ Rapport du MARNDR. 2015.

⁸ Ibid CNUCED. Rapport 2013. p. 25

Cependant, certaines conditions doivent être mises en place et se maintenir pour que les entrepreneurs investissent, comme l'indique l'enquête sur le crédit présenté plus loin dans ce texte, dont:

- La stabilité politique, sociale et économique dans le pays;
- la durée et la permanence des conditions légales et économiques;
- l'assurance de l'obtention des autorisations légales et réglementaires pour les opérations de la filière;
- l'appui du gouvernement dans les contrôles phyto-zoo sanitaires à l'intérieur du pays et à la frontière;

Les appuis gouvernementaux nécessaires pour le développement de la filière œufs auront besoin d'ajustements avec les partenaires commerciaux d'Haïti. Cependant, pour que ces ajustements portent leurs fruits il faudra que les entrepreneurs locaux profitent au maximum des possibilités qui leur seront offertes.

«Le cas échéant, cette adaptation devra exploiter pleinement la marge d'action dont disposent encore les pays appliquant les accords commerciaux du Cycle d'Uruguay et divers accords régionaux et bilatéraux sur le commerce et l'investissement. Par ailleurs, certains des accords en question devront éventuellement être révisés pour mieux tenir compte des intérêts des pays en développement, par exemple en leur permettant un degré plus important de protection temporaire pour certaines industries naissantes»⁹

Tableau # 16: -Nombre d'entreprises créées en régime annuel de production	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
15.1-Production d'œufs	319	478	638
15.2-Production de poulettes	11	21	30
15.3-Activités de commercialisation	20	30	40
SOUS-TOTAL	350	529	709

Source: nos calculs.

Il pourrait y avoir aux environs de 700 entreprises créées si le pays atteint 80% d'A-A.

6.2-FOURNITURE DES INTRANTS

Comment faciliter l'accès aux intrants aux producteurs? Doit-on importer ou est-ce préférable de produire sur place ? Quels types de partenariat sont nécessaires?

Responsables : (Economiste, Spécialiste Avicole)

⁹ CNUCED. Rapport 2013. Ibid p.26.

A- Fourniture des intrants:

A.1- La moulée

La moulée est de loin le principal intrant utilisé dans la production des œufs. Elle peut être produite sur place en Haïti avec des produits importés ou des produits locaux, elle peut être aussi importée toute préparée de l'extérieur. Cependant, pour l'instant comme il n'y a pas suffisamment de production de maïs-grain et de tourteau sur place, la production de moulée est difficilement envisageable à partir des produits locaux.

Tableau # 17: Comparaison du coût des grains et de la moulée selon la provenance.				
	HAITI BROILER	LES MOULINS D'HAITI	USA	DR
		Prix valable pour plus de 5000 tonnes	(prix à la bourse)	
MAIS en grain	U\$ 330/T	U\$ 230/T	U\$ 137.50/T	U\$ 228.69/T
SOYA	U\$ 674/T	U\$ 480 /T	U\$ 353.70/T	U\$ 520/T
MOULEE	U\$ 580/T	---	U\$236/T	U\$ 360 /T

Source : - HAITI (Haïti broilers)

- USA (www.egg.cite /Dr. Simon Shane)

- DR (Agrifeed)

-LMH (Jamie Marks)

A.2-Comment faciliter l'accès à la moulée : volume/coût.

Le coût de la moulée varie selon :

- Le volume à importer (minimum 5000 tonnes dans le cas des grains importés par bateau)
- L'emballage (sac, container, vrac).
- Le tarif douanier.
- Dans le cas des céréales locales /leur rendement à l'hectare.

Pour bénéficier d'une réduction du coût du transport maritime, il faudrait commander les matières premières (soya /maïs) par lot de 5000 tonnes minimum. Or, il n'existe pas de cheptel suffisant pour consommer ce volume en moins de 3 mois (délais requis pour maintenir la qualité du produit).

Le même problème se pose si on doit importer la moulée toute préparée. Elle sera emballée en sac, transportée par container (\$US 6000/container), et sera soumise à un tarif de 33% de droit à l'importation. Le prix de revient de la moulée importée sera identique au prix de revient des matières premières importées. Les matières premières sont exonérées de TCA, tandis que la moulée à l'importation sera soumise à 10% de TCA.

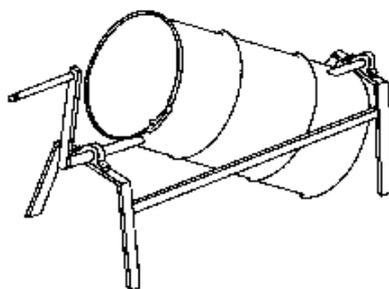
La réduction du coût de la moulée passe obligatoirement par la modernisation et la croissance de tous les élevages (la production animale dans son ensemble) dans le but de bénéficier des effets d'économie d'échelle. Elle dépend également de la modernisation et de l'efficacité de la production locale de maïs, de sorgho ou de tourteau en provenance du *Jatropha* ou autre produit qui proviendrait d'Haïti.

Les éleveurs utilisent très peu le maïs produit localement. Celui-ci est destiné à la consommation humaine, étant plus cher que le maïs importé en raison du faible rendement à l'hectare du maïs local (0.8/t/ha). Il faut prévoir le développement de la production de céréales (maïs-grain et sorgho) qui seraient destinées à la consommation animale. Toute incitation à la modernisation des pratiques culturales céréalières, qui ferait passer le rendement à l'hectare au-dessus de 4 tonnes, pourrait avoir une incidence sur la réduction du coût de la moulée.

A.3-Partenariats à considérer

Dans les zones céréalières performantes (>4 tonnes/ha), créer des unités de pré-mélanges de concentrés avec les céréales locales;

Favoriser des associations entre éleveurs et producteurs de céréales et réduire ainsi les coûts de transport. La moulée étant constituée de 30% d'aliments concentrés et de 70% de céréales, on verrait ainsi se développer dans les zones céréalières des petites unités de mélangeuse céréales/concentré. Le fournisseur de l'aliment concentré indiquerait les proportions à appliquer pour les mélanges.



Source: Atelier Ecole de Camp-Perrin. Petite mélangeuse manuelle pour préparer la moulée dans les zones céréalières (pour des élevages de moins de 500 poudeuses).

Les aliments concentrés sont des pré-mélanges, (tourteau de soya (ou autre selon les possibilités de Haïti), oligo-éléments, vitamines) principale source de protéines et de minéraux, constituant 30% de la ration. Le reste des 70% est fait de céréales.

La stratégie proposée au gouvernement dans ce document inclut la mise en place d'un mécanisme de signature de contrats de production et approvisionnement entre producteurs de maïs-grain et éleveurs afin de maximiser l'utilisation des grains locaux. Cette mesure serait accompagnée d'un mécanisme de péréquation annuelle des prix des grains et de la moulée.

A.4-Potentialité de production de céréale et de protéine en Haïti

1)- localisation de la production céréalière

- 2)-les rendements à l'hectare
- 3)-les prix
- 4)-impact sur l'emploi
- 5)- les mesures d'accompagnement pour atteindre ces objectifs
- 6)- le jatropha comestible comme source de protéine

1) LOCALISATION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

Alors que la riziculture en Haïti n'occupe que 45 000 hectares sur la saison principale et 75 000 ha sur les deux saisons, la production céréalière (Maïs-Sorgho) couvre en maïs 333 000 ha (printemps), et 390 000 ha (sur les 2 saisons). Pour le Sorgho, elle occupe 67 000 ha sur la saison principale (automne), et 126 000 sur les deux saisons.

Le grenier d'Haïti est le Haut Plateau Central, polygone Hinche - Maissade - St Michel - St Raphael. A cause de ses grands espaces et de son climat favorable à la culture céréalière, cette région présente un très fort potentiel pour la production de maïs et/ou de sorgho (maïs de printemps et sorgho en automne par exemple).

Le département du Nord-Est serait une zone idéale pour les variétés de Sorgho à cycle court, qui s'adaptent parfaitement. Possibilité de faire un sorgho en contre-saison pendant la saison sèche sur les sols argileux (Limonade et Terrier Rouge).

La plaine des Cayes est plutôt favorable à la culture du maïs à cause de ses sols argileux et de sa pluviométrie abondante.

La plaine du Cul-De-Sac, avec la récupération des anciens espaces plantés en canne-à-sucre, devrait favoriser la culture du Sorgho plutôt que celle du maïs, à cause de ses sols sablonneux et à forte teneur en sel qui ne conviennent pas au maïs.

2) LES RENDEMENTS À L'HECTARE.

Les rendements sont faibles, en moyenne 1 tonne/hectare, en raison principalement des pratiques culturales, et aussi dans certaines régions de problèmes liés aux choix de variétés. La mauvaise densité de plantation en est aussi la cause, l'agriculteur mettant trop de semences par poquet et laissant trop d'espace entre les poquets. Les rendements à l'hectare pourraient croître de 100% si l'on améliorerait certaines pratiques culturales. On peut évaluer le potentiel de production céréalière du Haut Plateau central à environ 500 000 tonnes/an.

3) LES PRIX

Le Sorgho dans la région de Saint-Michel, en récolte, se vend à 25 gds la marmite, somme équivalant plus ou moins à 9.25 gds/kg, soit \$US 197/tonne, tandis que dans les autres régions il se vend à 35 gds /marmite, soit l'équivalent de \$US 275 /tonne.

Le maïs se vend à \$US 350 /tonne.

La multitude d'intermédiaires entre les producteurs et les utilisateurs de grains, et l'absence de moyens de stockage adéquats, laissent la place à d'énormes spéculations. Une meilleure organisation de la filière céréale post récolte, pourrait rendre les grains compétitifs face aux grains importés, comme c'est déjà le cas pour le sorgho à St Michel (en ce qui concerne les achats faits en Janvier).

4) IMPACT SUR L'EMPLOI

A tous les deux hectares exploités de manière intensive, correspond un emploi à temps plein, en milieu rural. La production céréalière de manière directe représente près de 170 000 à 200 000 emplois.

5) LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS.

La région céréalière la plus performante en termes de rendement à l'hectare est la plaine des Cayes. Ce résultat est lié aux interventions de multiples ONG dans la région telles ORE, la mission Taïwanaise et bien d'autres. La région obtient jusqu'à 5 tonnes /ha pour le maïs. Dans d'autres régions, avec un certain encadrement, on arrive à 3 tonnes/ha pour le Sorgho (exemple du programme Smash/Brana dans la plaine du Cul-de-Sac).

L'exemple de ce programme démontre que des mesures d'accompagnement adéquates peuvent avoir un impact appréciable sur les rendements:

- a)-le traitement des semences.
- b)-la sélection de variété adaptée.
- c)- la densité de plantation (60 000 plantes/ha) avec une plante par poquet.

L'introduction de la mécanisation à l'aide de motoculteurs pourrait être un facteur supplémentaire d'amélioration du système.

6) LE JATROPHA COMESTIBLE COMME NOUVELLE SOURCE DE PROTEINE

La protéine la plus utilisée dans l'élevage de poulet est, habituellement, le tourteau de soja. Parfois, celui-ci est remplacé par la farine de poisson. Des essais menés depuis quelques temps par la fondation CHIBAS en collaboration avec l'université Quisqueya et le MARNDR ont prouvé que l'utilisation du tourteau de jatropha comestible, à 100% de substitution, ne présentait aucune différence significative dans la courbe de croissance des poulets de chair (digestibilité et performance technique similaire pour le tourteau de soja ou de jatropha). Chez les pondeuses, les essais se poursuivent jusqu'à la fin du cycle vital des oiseaux, mais jusqu'à présent, on ne note aucune différence significative ni dans le taux de ponte et la qualité de la coquille, ni dans la coloration du jaune de l'œuf.

Tableau # 18: Comparaison de la qualité de la protéine des tourteaux

	Farine de poisson	Tourteau de jatropha (totalement dégraissé)	Tourteau de soya
% protéine	63.5	65.5	47.1
% lysine	40.9	21.5	29.1
%méthionine	16	10.4	6.2

Source: Entretien avec Gael Pressoir.

Une méthode d'extraction peu coûteuse, qui permet d'obtenir un tourteau à 52% de protéine, (pourcentage plus élevé que pour le tourteau de soja), a été mise au point. Après extraction de l'huile par traitement thermique, 92 % d'huile est récupérée et le tourteau obtenu conserve 8% de gras. Les zones de prédilection pour la culture du jatropha comestible sont : la péninsule du Sud, la région de Saut d'Eau et la région de Verrettes.

Le rendement à l'hectare du jatropha comestible, (rendement potentiel des nouvelles variétés développées par le CHIBAS) est de:

- 1) 3.5 tonnes /hectare en graine
- 2) 1 tonne de tourteau
- 3) 1 tonne d'huile

Compte tenu de sa forte teneur en protéine, la ration à base de jatropha utilisera 12% de tourteau de moins que celle à base de soya, ce qui laisse déjà présager une réduction possible de l'ordre de 17% du coût de la ration à base de jatropha.

La recherche sur l'utilisation du tourteau de jatropha comestible dans l'alimentation des poules est en phase très avancée. Cependant, pour finaliser le processus de multiplication de la variété de jatropha comestible, il faudra encore attendre deux ans.

Un financement supplémentaire de ces travaux de recherche permettrait de diffuser plus rapidement cette nouvelle technologie (développée en Haïti par une équipe de recherche haïtienne).

B-Les œufs fertiles

Lorsqu'importés des États-Unis, le coût des œufs fertiles, selon le tableau # 19, varie en fonction du moyen de transport:

- Par air** (\$US 0.68 /lb). La caisse d'œufs fertiles pèse en moyenne 50 livres. Le fret aérien coûte \$US 34/caisse, donc, plus cher que les œufs eux-mêmes.
- **Par mer** (\$US 6000 /container réfrigéré)-L'œuf fertile ne peut pas être stocké plus de 8 jours, car le taux de fertilité décroît en fonction du temps de stockage.
- **L'idéal serait de les produire sur place.**

Tableau # 19: Prix des oeufs fertiles mars 2015 à la caisse et à l'unité.

	USA	DR	HAÏTI
Œufs fertiles /caisse de 30 dz	U\$69	U\$ 80	U\$167
Coût unitaire/œuf	0.19 cts	0.22 cts	0.46 cts

Source: Haïti Broilers; www.Egg Citel (Dr. Simon Shane); Incubadora Molinos del Yake.

L'accès aux œufs fertiles pose un problème assez particulier. Le cheptel avicole à renouveler en permanence est d'environ 120 000 poulets de chair par mois, et d'environ 350 000 poussins-pondeuses/an. Ce faible volume de production ne justifie pas d'investir, pour le moment, dans l'implantation d'un élevage de reproductrices pour la production d'œufs fertiles. Cependant, à partir d'une production de plus de 750 000 poulettes, l'implantation d'un élevage de 4000 reproductrices devrait être envisagée pour réduire le coût des oeufs fertiles.

Tout en étant d'accord avec la mesure d'interdiction des produits avicoles dominicains, il y a toutefois lieu de réfléchir au coût d'opportunité de flexibiliser cette mesure en permettant certaines activités qui ne mettraient pas en cause la santé animale en Haïti, comme l'importation puis la production des œufs fertiles de la République dominicaine. Car, si on analyse le tableau ci-dessus comparant le prix des œufs fertiles dans la région, le coût de l'œuf fertile en Haïti est plus du double comparé à celui de la région. Cela induit un prix des poussins plus de trois fois plus élevé qu'en République dominicaine et plus de deux fois plus élevé du prix des États-Unis.

C-Les poussins

Ils sont produits localement. Leur coût est indexé au coût du transport de l'œuf fertile, ainsi qu'au coût de l'énergie pour son incubation. L'unique avantage, est que les poussins produits localement subissent moins de stress, comparés aux poussins qui arrivent en avion, parfois plus de 36 heures après leur éclosion.

Tableau # 20 : Prix des poussins mars 2015.

	USA	DR	HAITI
Poussin	U\$ 0.82	U\$ 0.58	U\$ 1.93

Source: nos calculs.

D- Poulettes prêtes à pondre

Après la moulée, le coût des poulettes est le second intrant le plus important dans la production des œufs. La production des poulettes de remplacement constitue à elle seule une entreprise de production viable dépendant des conditions de marché et des investissements nouveaux à effectuer. Elle est vendue aux éleveurs entre \$US 9.5 et \$US 10.5 l'unité.

Leur coût est directement lié au coût de la moulée et du poussin.

Pour les producteurs d'œufs le facteur limitant est : l'indisponibilité des poulettes (pas assez de poulettes correspondant à la demande).

Le coût élevé de la poulette constitue un facteur limitant la croissance des petits producteurs qui n'arrivent pas à déprécier la poulette en 18 mois. Pour accroître la production de pondeuses aujourd'hui, il faut augmenter l'approvisionnement des incubateurs qui sont en quantité suffisante et, aussi permettre une augmentation de la capacité à produire les poulettes.

E-Equipements et médicaments

- Ils sont tous importés par petit volume.
- Il y aurait intérêt à regrouper les achats afin de bénéficier de prix de gros.
- Cependant, ces prix de gros sont inaccessibles aux petits producteurs à moins de se regrouper ou de travailler avec une entreprise d'intégration privée ou Coop à ce moment cela devient très intéressant.

F- Services vétérinaires

Ils sont difficiles à offrir à moins que les producteurs soient regroupés sur un territoire raisonnable. Il serait idéal de concentrer la production dans des zones spécifiques pour faciliter l'accès aux services vétérinaires. La mise en place d'entreprises intégrées à tous les niveaux de la filière rendrait le service vétérinaire abordable et pourrait être gratuit si inclus dans une stratégie de fidélisation des producteurs à leurs fournisseurs d'intrants.

G-L'intégration*

L'intégration peut être considérée comme une solution économique pour les élevages aux environs de 10 000 pondeuses.

1)- L'intégrateur, le plus souvent un fournisseur d'intrants (les entreprises de poussins, nourriture, poulettes, etc.), travaillerait avec des fermiers sous contrat, en leur fournissant les poulettes, la nourriture, l'assistance technique, et même en récupérant les œufs, pour les revendre sur des marchés plus rémunérateurs. L'avantage pour le petit producteur serait: l'assistance technique fournie, des prix de gros et la réduction de ses coûts de transport et pour l'intégrateur, la fidélisation de ses producteurs.

2)- La semi intégration: ce modèle ferait intervenir un agro-distributeur de produits avicoles qui, lui, aurait sous sa supervision une vingtaine de petits producteurs de 500 à 1000 pondeuses en milieu rural. Il aurait à sa charge la livraison de la moulée et la récupération des œufs. Il assurerait lui-même la supervision des éleveurs (assistance technique et conseil administratif).

3)- Au-delà de 10 000 pondeuses, les producteurs jouissent de leur autonomie, leur permettant de choisir eux même leurs fournisseurs et leur propre marché ayant un volume suffisant pour se payer les services techniques et bénéficier de prix de gros.

(*) *L'intégration signifie ici qu'il y aurait un lien contractuel entre le producteur d'œufs et l'intégrateur, dans le cas d'une intégration complète, elle porterait sur la fourniture des pondeuses, des aliments du bétail, des soins vétérinaires, de l'assistance technique et de la commercialisation des œufs auprès du producteur agricole, ce dernier fournissant la main d'œuvre et les installations physiques. D'autres formes d'intégration seraient basée sur la fourniture de 1 ou 2 intrants, sur une base contractuelle.*

Voir Annexe A pour le cas de la Suisse.

6.3-CONDITIONS POUR DÉMOCRATISER L'ACCÈS DU CRÉDIT AU BÉNÉFICE DES AVICULTEURS

Quelles sont les conditions de prêts à réunir pour démocratiser l'accès au crédit au bénéfice des aviculteurs?

Responsables : (Economiste et Spécialiste en Finances)

Les Tableaux # 3 et # 21 présentent les résultats d'une enquête sur les conditions d'accès aux crédits souhaitées par les entrepreneurs agricoles et les conditions existantes actuellement dans les institutions financières locales.

Tableau # 3: Analyse des conditions pour le financement de la production des œufs									
		Conditions souhaitées par les agro entrepreneurs							
		70 poules		1000 poules		10,000 poules		20,000 poules	
1	Types de prêts: court, moyen et long terme	Court		Moyen		Moyen		Long	
2	Durée du prêt	18 mois		36 mois		36 à 60 mois		60 mois et +	
3	Minimum et maximum des prêts	Min. 50	Max. 100	Min. 100	Max. 1,000,000	Min. 5,000,00 0	Max. 10,000,00 0	Min. 10,000,00 0	Max. 20,000,00 0
4	Période de grâce au début	3 mois		3 mois		6 mois		12 à 18 mois	
5	Garanties bancaires à offrir	Avaliseur		Avaliseur, mobilier		Collatéral, véhicule, immobilier		Collatéral, véhicule, immobilier	

6	Garanties contractuelles: poulettes, moulées, vétérinaire et mise en marché	Non	Non	Si possible	Si possible
7	Taux d'intérêt	24%	18%	12 à 14%	8 à 12 %
8	Conditions macro économiques	Stabilité économique	Stabilité, protection douanière	Stabilité, incitatifs, protection douanière	Stabilité économique, incitatifs, protection douanière
9	Appuis techniques	Oui	Oui	Oui	Oui
10	Expérience et formation des agro-entrepreneurs	Oui	Oui	Pas nécessaire	Pas nécessaire
11	Gestion des risques	Accompagnement étatique en cas de maladies, Refinancement	Accompagnement étatique en cas de maladies, Refinancement	Accompagnement étatique en cas de maladies, dumping saisonnière en réponse au dumping des pays étrangers	Accompagnement étatique en cas de maladies, dumping saisonnière en réponse au dumping des pays étrangers
12	Appuis du gouvernement	Subvention des intrants	Subvention des intrants	Subvention des intrants	Subvention des intrants

Source: nos entrevues

Les agro entrepreneurs des fermes de 70 à 1000 poulettes, plus habitués aux caisses populaires et coopératives d'épargne et de crédit, sont prêts à accepter des prêts de 50 000 à 1 million de gourdes pour une durée de 18 à 36 mois et avec des taux d'intérêts de 18 à 24% l'an. Pour ce faire, ils sont prêts à donner des garanties morales et physiques, comme des avaliseurs et les biens et équipements qu'ils possèdent. En contrepartie, ces derniers souhaiteraient aussi recevoir des appuis techniques, de la formation un accompagnement ou des possibilités de refinancement des poulettes en cas de maladies et des subventions pour l'achat d'intrants comme les vaccins et la moulée.

De leur côté, les agro entrepreneurs des exploitations de 10 000 à 20 000 poulettes aspirent à un crédit plus proche de celui du système bancaire, pour des prêts de 5 millions à 20 millions de gourdes, des périodes de grâce pouvant aller jusqu'à 18 mois, des taux d'intérêts qui varient entre 8 à 14%, avec un délai de remboursement supérieur ou égal à 5 ans.

Tableau # 21: Analyse des conditions pour le financement de la production des œufs

		Conditions des Institutions Financières Locales			
		Caisses populaires, cooperatives, micro credit		Autres Institutions Financières Locales	
1	Types de prêts: court, moyen et long terme	Court et Moyen		Court, Moyen et Long	
2	Durée du prêt	12 à 36 mois		12 à 120 mois	
3	Minimum et maximum des prêts	Min. 30	Max. 2,000,000	Min. 1,000,000	Max. 50,000,000
4	Période de grâce au début	Non		Jusqu'à 36 mois	
5	Garanties bancaires à offrir	Avaliseurs ; mobiliers ; cash collatéral ; stock de marchandises ; mobiliers et immobiliers		Mobiliers et immobiliers ; stock de marchandises; gage sur équipements ; dépôts à terme	
6	Garanties contractuelles: poulettes, moulées, vétérinaire et mise en marché	Un atout mais pas nécessaire		Un atout mais pas nécessaire	
7	Taux d'intérêt	30 à 48%		10 à 24 %	
8	Conditions macroéconomiques	Absence de problèmes phytosanitaires (épidémie, grippe aviaire, ...)		Environnement macroéconomique stable et favorable à l'activité ; absence de problèmes phytosanitaires (épidémie, grippe aviaire, ...)	
9	Appuis techniques	Oui via le SYFAAH		Formation et Coatching en Gestion d'entreprise et comptabilité via leur direction de service non financier	
10	Expérience et formation des agro-entrepreneurs	Expérience oui, formation académique pas nécessaire		Expérience et formation académique appropriées de l'entrepreneur, de ses partenaires ou membres de son équipe sont une condition nécessaire	
11	Gestion des risques	Suivi après décaissement, cash collatéral, Assurance du porte de crédits avec le SYFAAH		cofinancement avec d'autres Intitutions Financières Locales; fonds de garantie du portefeuille; assurance vie sur l'entrepreneur	
12	Appuis du gouvernement	Un appui du gouvernement à l'emprunteur est un atout mais pas un facteur déterminant pour l'octroie du prêt		Un appui du gouvernement à l'emprunteur est un atout mais pas un facteur déterminant pour l'octroie du prêt	

Comme le montre le tableau # 3, les aspirations des entrepreneurs agricoles opérant des fermes de 10 000

à 20 000 poulettes sont plus susceptibles d'être réalisées dans le système financier formé par les banques et les institutions financières autres que les caisses populaires ou les coopératives de crédit. Toutefois, il est essentiel de souligner, que dans le cadre de cette enquête seulement deux des institutions financières visitées octroient du crédit aux entreprises naissantes en phase de démarrage. Pour les autres institutions il faut démontrer une préexistence dans l'activité en question.

En ce qui concerne les entrepreneurs des exploitations avicoles de capacités inférieures ou égales à 10 000 poulettes, les caisses populaires et les coopératives de crédit répondent beaucoup mieux à leurs ambitions, sauf pour les aspects relatifs aux taux d'intérêts et les périodes de grâce. Toutefois, certaines caisses populaires agencent les périodes de remboursement aux calendriers de production. Ceci n'est pas une période de grâce au sens propre du terme mais constitue une forme d'alternative pour les productions cycliques.

Au-delà des aspirations des entrepreneurs avicoles et de la réalité actuelle du système financier haïtien, il existe des conditions financières obligatoires pour assurer la rentabilité financière de la filière avicole en Haïti. Nous avons présenté dans les deux derniers tableaux ces conditions pour les agro-entrepreneurs comme pour les institutions financières.

Cette analyse aura donc permis de mettre à jour le gap existant entre les aspirations des entrepreneurs, les réalités actuelles du système financier haïtien et les exigences financières pour la production et la commercialisation des œufs et des poulettes.

- Seulement deux institutions financières haïtiennes accordent des prêts aux entreprises naissantes;
- Les 9% de taux d'intérêt nécessaires pour garantir la rentabilité financière des exploitations avicoles de 10 000 poulettes et plus sont à la limite inférieure des taux d'intérêts pratiqués par les institutions financières, et encore, il faut pour cela que le prêt soit libellé en dollars américains;
- Il n'existe pratiquement pas de produits financiers dans le secteur de la micro finance qui soient adaptés aux besoins des exploitations avicoles de 1000 poulettes et moins;

Il est évident que le système financier tel qu'il existe actuellement ne permettra pas de répondre aux besoins de financement pour atteindre les taux de A-A analysés sans un accord entre l'État et les institutions financières pour mitiger les risques associés au financement des industries naissantes et aux problèmes structurels liés à la filière avicole. C'est à cette seule condition que les banques pourront accepter de prendre des risques et baisser par la même occasion leur taux d'intérêt. Un accord entre l'État et les institutions financières pourraient porter sur:

- La mise en place d'un fonds de garantie partiel de même type que le Fonds salvadorien de garantie (FSG).
- Le développement de programme de cofinancement avec des taux d'intérêt très bas afin de diminuer le taux d'intérêt moyen payé par les entrepreneurs avicoles et augmenter par la même occasion le montant total de chacun des prêts. Il est important de souligner que le cofinancement des prêts est un produit financier qui existe actuellement au Fonds de Développement Industriel (FDI). Le gouvernement pourrait donc envisager de renforcer ce programme ou de développer des produits similaires dans les banques étatiques comme la Banque nationale de Crédit (BNC) et la Banque populaire haïtienne (BPH).

- Le développement d'un programme de prime de récompense pour les entrepreneurs avicoles qui paient à temps leurs crédits. Cette forme de subvention aura le mérite de diminuer le coût réel du crédit et d'encourager de bonnes pratiques financières chez les entrepreneurs qui pourront ainsi construire un bon historique de crédit.

Les informations tirées de cette enquête doivent être mises en corrélation avec la présentation de la CNUCED dans son rapport annuel 2013 sur le développement et voir comment les institutions financières peuvent jouer un rôle moteur dans le développement de leur pays.

«Pour adapter leurs capacités productives à l'évolution de la structure de la demande globale, les pays en développement et les pays en transition ont besoin que leurs producteurs disposent d'un accès fiable et de faible coût aux ressources financières pour réaliser des investissements productifs., car un contexte financier international instable, des systèmes bancaires nationaux fragiles et des institutions financières nationales déficientes constituent souvent un obstacle à l'investissement. D'où un certain nombre d'enjeux pour la politique financière des pays en développement et des pays en transition: en premier lieu, ils doivent protéger leurs systèmes financiers nationaux des aléas de la finance internationale; en deuxième lieu, les décideurs doivent tirer les bonnes leçons des crises financières passées, notamment le fait qu'un système financier non réglementé est souvent porteur d'instabilité économique et d'allocation défectueuse des ressources; en troisième lieu, l'objectif doit être de rendre les systèmes financiers nationaux, en particulier les systèmes bancaires, plus favorables à l'investissement dans les capacités productives réelles. Ainsi, la dynamique de croissance est liée de façon décisive à l'existence de volumes suffisants de crédit bancaire à un coût compatible avec la rentabilité attendue des projets d'investissement.

*Le système bancaire dans son ensemble peut fournir des crédits pour l'investissement même sans qu'il existe au préalable un volume correspondant d'épargne financière. La banque centrale peut soutenir cette création de crédit en fournissant les liquidités nécessaires au système bancaire et en maintenant ses taux directeurs aussi bas que possible. Au-delà, l'intervention publique peut faciliter l'accès au crédit, notamment pour les secteurs et les entreprises dont les activités ont une importance stratégique pour la transformation structurelle et la croissance de l'économie. Une possibilité peut consister à offrir des **bonifications d'intérêt pour le financement de l'investissement dans des domaines d'activité jugés** d'importance stratégique; une autre est d'influencer le comportement du système bancaire pour ce qui est de l'allocation du crédit. Système bancaire et orientation du crédit. L'intervention publique dans l'apport de crédit bancaire revêt une importance particulière dans les pays en développement dont l'objectif est de consolider le ressort interne de la croissance, étant donné la rareté, même en période de prospérité, des prêts à long terme pour l'investissement et l'innovation, ainsi que des prêts aux microentreprises et aux PME.*

*. Les banques pourraient être incitées, ou obligées à accepter un degré de transformation des échéances plus acceptable que ce n'a été le cas jusqu'à présent. **Des garanties publiques relatives au crédit bancaire commercial pour le financement de projets d'investissement privé peuvent inciter les banques commerciales privées à prêter davantage pour ce type d'emploi.** De tels mécanismes atténueraient le risque de défaut et donc également la prime de risque associée aux prêts d'investissement à long terme. L'abaissement du coût des intérêts ainsi obtenu pour les investisseurs réduirait encore la probabilité de pertes liées aux prêts et donc celle de devoir solliciter les pouvoirs publics pour couvrir ces pertes au moyen de mécanismes de garantie. De même, dans le cadre d'une politique industrielle intégrée, le cofinancement par les banques centrales, qui ont une optique microéconomique, et par des institutions financières publiques agissant tant dans l'intérêt de toute la société, pourrait contribuer à ce que les projets d'investissement soient viables commercialement tout en s'inscrivant dans une stratégie de transformation structurelle à l'échelle de toute l'économie.*

On dispose de nombreux exemples de cas où une politique de crédit a été appliquée avec le concours de diverses institutions publiques, semi-publiques et coopératives qui ont financé des investissements agricoles et industriels de PME à des taux préférentiels»¹⁰ .

Cette citation de cet Organisme des Nations Unies, résume très bien l'approche qui devrait être utilisée par le gouvernement face au secteur agro-alimentaire en Haïti.

6.4-AMÉLIORATION DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Comment améliorer les circuits de commercialisation des œufs?

¹⁰ CNUCED). Rapport Annuel. 2013. Ibid p 25

(Responsables (Economiste et Spécialiste Avicole)**A-Situation actuelle des circuits de commercialisation des œufs.**

Tableau # 22: Répartition spatiale de la production des œufs et de la population			
Département géographique	Nombre de pondeuses (000)	% de pondeuses/département	% population/département
Ouest (Port-au-Prince)	38,058 +187,420=225,478	88,19%	36%
Sud (cayes)	14,05	5,49%	7%
Nord (Cap-Haitien)	6,5	2,54%	10%
Grande-anse (Jérémie)	3,0	1,52%	7%
Nord-ouest (port de paix)	200	0,07%	6%
Centre (hinche)	1,5	0,58%	7%
Nord-est (ouanaminthe)	1,4	0,54%	4%
Sud-est (jacmel)	1,2	0,46%	7%
Nippes (miragoane)	-	-	
Artibonite (Gonaïves)	1,41	0,55%	16%
Total	255.644	100%	100%

Source: IHSI Haïti Broilers

Il existe une concentration de la production des œufs dans le département de l'Ouest (Port au Prince) avec 88% de la production (selon le Tableau 22), alors que la population du département représente seulement 36% de la population des zones considérées. Sans vouloir à tout prix obtenir une répartition semblable entre la production des œufs et la population, il serait important de favoriser l'implantation de nouveaux producteurs, en plus grande importance, dans l'Artibonite, le Sud-Est, le Centre, le Nord-Ouest, la Grand' Anse et le Nord. Les subventions qui sont recommandées dans cette étude devraient favoriser cette distribution.

Le prix des œufs payés au producteur, Tableau # 23, et sur les marchés de Port Au Prince en Mars 2015 sont ceux présentés au tableau suivant. La marge pour la commercialisation représente 35,7% du prix vendu au consommateur.

Tableau # 23: -Prix au producteur, au consommateur et marges	\$US/œuf	Gds/œuf	% du prix entre producteur et commerçant	
21.1-Prix des œufs au producteur (mars 2015, 1900 gourdes/caisse)	0.112	5.27	64.3%	1900
21.2-Marge au commerçant	0.062	2.93	35.7%	
21.3-Prix au consommateur (#3.18 + #3.19) sur la rue PAP (par 3) Darius	0.174	8.20	100.00%	2956
	<u>Prix par caisse</u>	<u>2952</u>		

Source: Haïti Broilers ; Ferme les délices SA ; Super marché de PV.

Même si la protéine provenant des œufs est la moins chère, elle n'est pas accessible à tous les citoyens haïtiens sur une base régulière car :

«La malnutrition chronique reste un défi majeur en Haïti. Le taux de malnutrition chronique en Haïti est le plus élevé de ceux observés en Amérique Latine et dans les Caraïbes après le Guatemala* Il est aussi sept fois plus élevé parmi les enfants vivant dans les familles appartenant au quintile le plus pauvre. En effet, les données nutritionnelles de l'enquête SMART Février 2012 montrent que la prévalence de la malnutrition chronique est de 23.4% avec les départements du Nord-est (32.9%), la Grande-Anse (27.6%) et le Nord (27%) ; tandis que la malnutrition chronique sévère est de 7.1%.

Selon l'enquête nutritionnelle départementale de décembre 2008 – mars 2009, le taux de malnutrition chronique varie de 18% à 32%. (référence NCHS)»¹¹

B) Analyse du circuit de commercialisation des œufs:

Il existe plusieurs circuits de commercialisation selon la provenance des œufs.

B.1)-Oeufs importés des États-Unis/Brésil

- Sont vendus dans les marchés niche (grandes surfaces, hôtels, restaurants, clientèle étrangère huppée, pâtisseries).
- Sont maintenus constamment dans la chaîne de froid.
- Sont livrés en camion réfrigéré.

¹¹ Plan stratégique de Nutrition 2013-18, République de Haïti. P.3.

B.2)-Oeufs importés de la République dominicaine

- Les œufs sont achetés (à crédit 15 jours) dans les villes frontalières dominicaines, traversent la frontière illégalement, et sont entreposés dans des dépôts dans tous les marchés communaux du pays.
- Mauvaise condition d'emballage.
- Mauvaise condition de stockage (sans chaîne de froid).
- Sont vendus sur les places publiques.
- La qualité n'est pas assurée.

Le réseau de distribution comporte 5 étapes:

- Importateur (contrebande).
- Marché communal.
- Petite épicerie de quartier.
- Vendeuse ambulante (vend par plateau de 30 unités).
- Petite détaillante de proximité (vend par unité dans les quartiers populaires).

En mars 2015, en moyenne, chacun de ces 5 intermédiaires retenait une marge de 200 gourdes par opération, soit un total de 1000 gourdes par caisse pour la commercialisation entre le producteur et le consommateur.



Ref. B) Dépôt dans les Marchés Communaux

Tableau # 24: Typologie et taille des élevages

Taille de l'élevage/pondeuses	% des éleveurs dans la catégorie	Nombre d'éleveurs
> 100 000	0,89%	1
> 10 000	0,89%	1
> 5000	1,78%	2
< 1000 & 5000>	16,78%	19
1500	8,0%	9
< 500	16,07%	18
<100	8,0%	9

Source: Haïti Broilers février 2015.

B.3)-Les œufs produits localement

Haïti Broilers a recensé à travers le territoire 112 éleveurs de pondeuses depuis 2013. Actuellement seulement 59 sont en activité.

B.3.1-En dessous de 5000 pondeuses

Les œufs sont vendus à la ferme à 1900 gds la caisse.

Avantage:

- Pas de frais de vente.
- Pas de coût d'emballage
- Vente réalisée au comptant.

Inconvénients:

- Marge plus faible.
- Clientèle de proximité qui exige l'œuf frais du jour au prix de l'œuf dominicain.
- Les petits élevages rudimentaires non performants n'arrivent pas à accumuler suffisamment d'argent pour renouveler leur cheptel même lorsque le premier groupe de poulettes leur a été donné.



Vendeuse ambulante sortant de chez un petit éleveur

B.3.2-Les élevages de plus de 5000 pondeuses

1)- Ils satisfont d'abord le marché niche des grandes surfaces, restaurants, pâtisseries, hôtels. (Leurs œufs ne sont pas réfrigérés) car c'est le marché dont les prix sont les plus élevés :

a)- Ces éleveurs sont plus compétitifs face aux œufs importés des États-Unis et du Brésil qui reviennent plus chers à cause du transport réfrigéré et des tarifs douaniers qui leur sont imposés.

b)- Ils utilisent le même réseau de distribution que les œufs dominicains en vendant leur produit dans les dépôts des marchés communaux.

Pour arriver à écouler ses œufs sur le marché haïtien le producteur national doit être très compétitif car son prix de moulée représente 29 cents la livre de moulée alors que son prix au producteur est de 11 cents l'œuf. Pendant ce temps aux États-Unis le prix de la moulée est de 12 cents la livre alors que le prix de l'œuf au producteur est de 10 cents. En République dominicaine le prix de la livre de moulée est de 18 cents alors que le prix de l'œuf au producteur est de 8 cents.

Tableau #25: Analyse de la compétitivité				
	Coût de l'aliment/tonne	Coût de la moulée/livre	Prix de vente d'un œuf/a la ferme	Prix de vente de l'œuf/U\$ à la ferme
USA	U\$ 236 /tonne	cts 0.12	Cts 0.10	cts 0.10
DR	U\$ 360tonne	Cts 0.18	3.60 pesos	cts 0.08
HAÏTI	U\$ 580 /tonne	Cts 0.29	5.27 gourdes	cts 0.11

Source: nos calculs

2) Alternatives possibles à introduire dans les circuits de commercialisation.

- L'idéal serait de remplacer les dépôts des marchés communaux par des points de distribution ayant pignon sur rue, plus accessibles au grand public, à l'instar des points de distribution des boissons gazeuses, ou des marchés aux fruits. En plus, il faudrait garantir une qualité de premier choix pour les œufs des producteurs haïtiens. Sans entrer dans le transport et l'entreposage réfrigéré des œufs, il serait important de promouvoir le transport et l'entreposage avec des systèmes isothermes et évacuation de la chaleur par une ventilation motorisée à base d'énergie solaire. Enfin, il serait important de mettre en place un système léger d'identification de la provenance des œufs haïtiens type :

OEUFS HAITI D'ORIGINE:



Logo qui serait collé sur les boites des camions, les lieux d'entreposage et les boites de plastiques servant au transport des œufs.

Dans ce cadre nous considérons qu'un agent de commercialisation motorisé avec camion et boîte isothermique mais non réfrigérée pourrait collecter les œufs tous les avant-midi et faire la distribution ou la vente à partir de son entrepôt l'après-midi ou certains jours de la semaine. Ce type de commerçant pourrait prendre la place de deux intermédiaires avec une efficacité accrue et nécessiter une marge inférieure de commercialisation (par exemple 300 gourdes au lieu 400 gourdes (2 fois 200 gourdes) tout en lui permettant un revenu net par année très intéressant (voir le tableau # 4).

6.5-MATÉRIELS D'EMBALLAGE

Quelles sont les conditions d'approvisionnement en matériels d'emballage ?

Responsable : (Spécialiste Avicole)

Matériel d'emballage

Le matériel d'emballage est disponible chez tous les distributeurs de produits avicoles. Il comprend :

- Les plateaux de 30 unités en carton.
- Les emballages de 12 unités en carton (les emballages en polystyrène (styrofoam) sont interdits).
- Les caisses en carton de 30 dz, qui ne sont utilisées que pour emballer les œufs vendus dans les marchés niche. Les plateaux (alvéoles) sont importés mais pourrait être produit en Haïti dès que la demande sera suffisante.

Dans cette étude, nous recommandons des caisses en plastique pour transporter les œufs du producteur au marchand de gros et du marchand de gros aux divers marchés urbains. Ces caisses seraient consignées et lavées à chaque fois avant d'être retournées chez le producteur. Elles seraient la propriété de l'agro-distributeur ou du marchand de gros. Leur utilisation et leur coût a été intégré dans le modèle agro-distributeur et commerçant de gros.

6.6-ACCÈS À L'EAU

Comment améliorer l'accès à l'eau pour faciliter la production ?

Responsable : (Spécialiste Avicole)

Accès à l'eau

Le réseau hydraulique en Haïti n'atteint pas les zones rurales où se pratique l'élevage. Les grandes entreprises de plus de 5000 ponduses possèdent leur propre forage et sont autonomes pour leur approvisionnement en eau.

Dans certaines localités, les élevages se trouvent à proximité d'une fontaine publique. Dans des conditions normales, les besoins en eau pour 70 ponduses seraient de 4 gallons/jour, ou 60 gallons/jour pour 1000 ponduses. L'accès direct à l'eau est un facteur limitant l'expansion des élevages. Il est impensable de compter sur l'eau de rivière pour alimenter les poules.

Dans les régions où la nappe phréatique est à moins de 20 pieds de profondeur, l'État pourrait contribuer à installer des pompes à bras, ou au besoin des petites pompes solaires.

6.7-INFRASTRUCTURES À RENFORCER

Quels sont les efforts à faire en termes d'infrastructures pour renforcer la production ?

Responsable : (spécialiste avicole)

Infrastructures à renforcer

A-Logement

75 % des problèmes de production sont résolus quand le bâtiment devant abriter les poules est bien orienté dans le sens EST-OUEST, bien aéré avec des ouvertures laissant accès à une bonne circulation de l'air, bien construit avec une hauteur suffisante pour éloigner les poules de la radiation de la chaleur provenant de la toiture .

On recommande la pratique de l'élevage en batterie plutôt que l'élevage des poulettes au sol, pour des raisons d'hygiène, d'innocuité alimentaire, et de coût.

Pour des élevages de plus de 5000 pondeuses, on pourrait recommander les bâtiments surélevés dans le but de gérer plus efficacement la litière. La pondeuse excréant $\frac{1}{4}$ de livre/jour, une accumulation de litière dans le bâtiment s'accompagne d'une augmentation du niveau d'ammoniac, ce qui rend l'air irrespirable et provoque s'il y a exposition prolongée, la cécité chez les oiseaux et un inconfort pour les travailleurs.

De plus l'élevage en batterie occupe moins d'espace, et simplifie le travail du responsable. Pour les petits élevages de moins de 1000 pondeuses, on privilégie les bâtiments de type tropicaux, de 22 pieds de large, dans le but de bénéficier de la ventilation naturelle.

Elevage de pondeuses dans un bâtiment surélevé



Pour des élevages de plus de 5000 poules on pourra opter pour les bâtiments de 30 pieds de largeur maximum.

B-Équipements

La batterie d'élevage de type A sur 3 niveaux devrait coûter environ \$US 3.50/pondeuse. Loger 1000 pondeuses en batterie coûterait environ \$US 3500 pour l'acquisition des batteries d'élevage. Le tableau suivant ne prend pas en compte le coût de la clôture ainsi que des autres bâtiments annexes (dépôt, logement du personnel, etc.). Cependant, dans les modèles calculés, tableaux Excel, pour les coûts de production nous avons inclus ces éléments.

Tableau #26: Coût des bâtisses et des équipements pour pondeuses			
Type d'élevage	Au sol	En batterie	Bâtiment surélevé
	U\$ 92.04	U\$ 92.04	U\$ 178.15
Coût du mètre carré de construction	Densité 5poule/m ²	Densité	Densité
		20 poules /m ²	20 poules /m ²
Coût de l'équipement/poule	U\$ 1	U\$ 3.50	U\$ 3.50
Coût du logement par pondeuse	\$18.60/poule	\$ 4.77/ poule	\$ 12.40/poule

Source: nos calculs.



Poulailler Arreguy 500 pondeuses.

-Par unité de poule à loger, une pondeuse au sol coûte plus cher à élever qu'en batterie.



C-Les capacités d'incubation

Un autre facteur limitant le développement de la filière œuf est la capacité à produire les poussins de un jour. Pour les œufs poulettes et poulets de chair, la capacité d'incubation des œufs est de 500 000 œufs par mois, soit 6 000 000 par année. Dans le cas de la production de poussins de chair le rendement à l'éclosion est en général de 86 %. Après avoir enlevé du total les 1 200 000 poussins pour les poulets de chair il reste une capacité de 4 800 000 œufs à incuber. Dans celui de la production de pondeuses, il tombe à 43% à cause de la nécessité de faire une sélection des poussins femelles. Après avoir considéré ces besoins il y a suffisamment de capacité en Haïti pour atteindre un taux de 80% d'A-A sans ajout de nouvelles capacités.

6.8-BESOINS EN ÉLECTRICITÉ

Quels sont les besoins à satisfaire en termes d'électricité en vue de renforcer la production?

Responsable : (Spécialiste Avicole)

-Besoins en électricité

La poulette, pour atteindre le maximum de ses performances, a besoin de 17 heures de luminosité par jour. C'est un animal sensible à la photopériode, c'est-à-dire à la longueur du jour. Chez nous, sous les tropiques, la longueur du jour varie de 11,40 à 12,30 heures selon la saison. Il est donc impératif, pour améliorer la productivité des oiseaux, de leur fournir 5 heures de lumière artificielle additionnelle (intensité lumineuse variant entre 30/40 LUX).

Tout en tenant compte de la possibilité d'accès à l'eau courante, la capacité à fournir ces cinq heures de lumière additionnelle, soit par énergie solaire, soit à l'aide de génératrice, devra être considérée comme critère de sélection dans le choix des éleveurs.

6.9-CADRE MACRO- ÉCONOMIQUE

Quel est le cadre macroéconomique à mettre en place pour supporter la production des œufs?

Responsables : (Economiste et Spécialiste en Finances)

En dépit du fait que les objectifs de croissance annuelle de 3,6% pour l'exercice fiscal 2013-2014 n'ont pas été atteints, le Produit Intérieur Brut (PIB) a tout de même connu une croissance de 2,8% en glissement annuel pour l'exercice en question. Cette faible performance de l'économie haïtienne par rapport à l'exercice fiscal précédent (4,2% de croissance) est due non seulement à la performance du secteur primaire qui a connu un taux de croissance négatif de -1,42% en 2014 contre 4,36% en 2013 mais aussi à celles des secteurs secondaires et tertiaires qui ont respectivement affichés des taux de croissance de 5,27% et 3,61% en 2014 contre 5,85% et 3,65% en 2013.

En ce qui a trait au taux d'inflation de 5,3% enregistré à la fin de l'exercice fiscal 2013-2014, soit une

augmentation de 0,8% en glissement annuel, il est le résultat d'une politique monétaire restrictive¹² de la Banque de la République d'Haïti qui cherchait à maintenir un niveau acceptable de l'indice des prix à la consommation (IPC) de manière à ne pas nuire au bon fonctionnement de l'économie. Cette augmentation de l'IPC s'explique à 43% par l'évolution de l'indice des prix des produits alimentaires, qui a connu une augmentation de 18,43% en septembre 2014 en glissement annuel.

Cependant, cette performance de la politique monétaire n'a pas eu les impacts escomptés sur le taux de change de la gourde par rapport au dollar américain. En effet, la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain s'est accentuée avec une augmentation de 4,1% en glissement annuel en septembre 2014, contre 3,4% en septembre 2013. Selon le site « fr.exchangerates.org.uk » le taux de change était de 45 gourdes par dollar américain en mai 2014 et de 46,5 en mai 2015.

Il est indéniable que ce cadre macro-économique, marquée par une croissance continue du PIB, une augmentation acceptable du taux d'inflation et une diminution considérable du taux d'intérêt directeur de la Banque de la République d'Haïti, a une influence importante sur le développement de la production des œufs. La stabilité macroéconomique qui caractérise l'économie haïtienne depuis 2011, les actions du gouvernement pour contrer la contrebande des œufs importés de la République dominicaine et pour promouvoir la production locale d'œufs et de poulets de chair ont été certes bénéfiques à la filière avicole. Une politique économique garantissant la stabilité macroéconomique et la croissance de la demande interne devraient favoriser les anticipations positives des potentiels investisseurs dans la filière avicole. Il est donc très important de favoriser la demande intérieure comme le mentionne le rapport 2013 du CNUCED:

«Etant donné l'état actuel de l'économie mondiale, la croissance de la demande intérieure devrait contribuer davantage aux anticipations des investisseurs potentiels concernant la demande. L'aptitude de ces derniers à renforcer les capacités productives tient pour beaucoup à l'existence de moyens de financement à long terme dont le coût soit abordable et à un taux de change compétitif, ce qui, dans une large mesure, est déterminé par la politique de la banque centrale et la structure et le fonctionnement du système financier intérieur»¹³

L'aptitude des agro entrepreneurs à bénéficier de ce cadre macroéconomique favorable dépendra aussi de la disponibilité du système financier à octroyer des crédits avec un coût abordable et des conditions adaptées aux besoins de cette filière. Elle est aussi dubitative de la mise en place par le gouvernement et/ou les institutions financières d'un système d'appui technique et de formation à l'intention des entrepreneurs agricoles.

6.10-IMPACTS DES VARIABLES ÉCONOMIQUES

Quels sont les impacts de variables comme le taux de change et l'inflation et le taux d'intérêt sur la

¹²«La politique monétaire expansionniste consiste en une expansion de la masse monétaire et en une réduction des taux d'intérêt. Un accroissement des moyens de paiement dans l'économie stimule la dépense et une diminution du loyer de cet argent en favorise l'utilisation. Au contraire, une politique monétaire restrictive cherche plutôt à freiner la dépense dans l'économie et elle est mise sur une réduction de la masse monétaire et sur une hausse des taux d'intérêt pour atteindre son but» *finances.grandquebec.com*

¹³ CNUCED, Rapport Annuel. 2013. Ibid. p.19

production d'œufs?

Responsables : (Economiste et Spécialiste en Finances)

La production des œufs est supposée être tributaire des variables comme le taux de change, l'inflation et le taux d'intérêt qui ont des conséquences directes sur les coûts de production des œufs comme le prix de la moulée, le prix du carburant, les salaires et les taux des intérêts pour les crédits contractés. Cependant, il est difficile de faire ressortir les impacts réels de ces variables sans une étude économétrique appropriée. Hormis le taux de change qui agit directement sur le prix du maïs, du soja et des vitamines et des alvéoles qui sont importés et utilisés dans la production de la moulée, il est difficile de déceler l'impact réel de l'inflation et du taux d'intérêt. Une baisse du taux de change Gourde/\$US fait augmenter d'autant le prix du maïs-grain en provenance des États-Unis et donc le coût de production des œufs en Haïti. La même chose se produit face aux œufs importés de la République dominicaine, lorsque le taux de la gourde augmente face à la devise de la République dominicaine le prix des œufs augmentent en Haïti.

En ce qui concerne le taux d'inflation, il peut être soit bénéfique ou préjudiciable à la production des œufs et des poulets de chair. Dans le cas de la filière avicole étant donné que les producteurs sont en sous production par rapport à leur capacité productive une augmentation du taux d'inflation pourrait faire augmenter les prix des œufs et booster, par la même occasion, la production locale. Cependant, avec la concurrence des œufs en provenance de la République dominicaine il est difficile d'affirmer qu'une augmentation du taux d'inflation aura une répercussion directe sur les prix des œufs. Le prix des œufs en Haïti étant plus le reflet du prix des importations en provenance de la République dominicaine que la situation en Haïti. D'autre part, l'inflation peut être néfaste à la croissance quand elle agit sur les coûts de production et le pouvoir d'achat des ménages. Là encore, il n'est pas facile de dire si l'inflation haïtienne a eu un impact réel sur les coûts de production des œufs et des poulets de chair en Haïti. Les subventions du gouvernement sur le pétrole, la stabilité des coûts du transport et la rigidité des salaires dans la filière ne permettent pas de démontrer une répercussion de l'inflation sur les coûts de productions des œufs et des poulets de chair.

Pour ce qui est des taux d'intérêts, il a été démontré qu'il est impossible d'être financièrement rentable avec les taux d'intérêt qui se pratiquent actuellement sur le marché financier. Ce qui est inexplicable, par contre, sont les raisons macroéconomiques justifiant de tels taux d'intérêt dans le secteur de la microfinance en Haïti et donc, difficiles à expliquer. Avant l'année 2007 les taux d'intérêt pratiqués par la BRH pour les bons de 90 jours, qui pouvaient se chiffrer jusqu'à 28% en 2003, étaient utilisés par les économistes pour expliquer les taux d'intérêts pratiqués par les institutions financières locales. Il y avait effectivement une corrélation positive entre les taux de rémunération de ces bons et les taux pratiqués sur le marché financier. Les banques commerciales préféraient acheter les bons de la BRH au lieu de prêter de l'argent à l'économie. Il y avait donc un certain effet d'éviction du secteur productif au profit de la Banque centrale à moins que les producteurs fussent disposés à payer des taux d'intérêt de 33% à 48% l'an pour leur projet d'investissement. Cependant, cet argument est inutilisable de nos jours quand les taux d'intérêt pratiqués dans le secteur de la microfinance en particulier restent pratiquement les mêmes alors que les taux directeurs de la Banque centrale ont considérablement diminué depuis 2007 pour se stabiliser à 3% pendant toute la période allant de janvier 2011 à mars 2014. La solution que pose le problème du financement de la filière des œufs en particulier et du secteur productif en général devra passer d'abord par une étude de la structure des coûts du crédit dans le secteur financier haïtien en tenant compte du poids des variables tant économique, politique et structurelle comme le taux de change, les opportunités alternatives de placement sur le marché international, la politique fiscale, les faiblesses du pouvoir judiciaire et les problèmes de cadastre pour n'en

citer que cela.

6.11-IMPACTS DU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION DES ŒUFS SUR LE PIB ET LE PIBa

Quels seront les impacts d'un renforcement de l'industrie des œufs sur le PIB agricole et sur le PIB global?

Responsables : (Economiste et Spécialiste en Finances)

La part de la valeur ajoutée du secteur primaire dans le PIB global du pays a été de 21,6% en 2014. Ce secteur qui, depuis les quinze dernières années contribue à hauteur de 25% en moyenne dans la performance de l'économie haïtienne a été, en 2014, dominé par les activités agricoles, de sylviculture, d'élevage et de pêche à hauteur de 99,5% ; les 0,5% restant constituent la contribution des industries extractives au secteur primaire.

Selon le bilan avicole 2011-2015 du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) la production locale en 2014 a été de 6,3 millions d'œufs par mois. En ajoutant à cette quantité une importation estimée à 35 millions d'œufs par mois, toujours selon le même bilan du MARNDR, la demande locale a été de 495,6 millions d'œufs par an, soit une valeur totale en prenant le prix au consommateur de 2,612 millions de gourdes. Mais pour comparer l'importance de la production des œufs dans le PIB agricole il faut prendre le prix à la consommation (8,20 GDES/œuf) multiplié par la production annuelle de Haïti (75,6 mi. œufs/an), ce qui dans ce cas représente 620 millions de gourdes comparé au PIBa et au PIB du pays. En 2014, le PIB d'Haïti était environ \$US 8,46 milliards comme le PIBa représente 25,15% ce qui nous donne aux environs de 100 milliards de gourdes) pour le PIB agricole. Donc, la contribution de la production des œufs actuellement serait environ (620 millions de gourdes/100 milliards de gourdes), 0,6% du PIB agricole et 0,16% du PIB général. Dans le cas où le degré d'auto approvisionnement des œufs passerait à 100% avec une production locale de céréales et de tourteau, la production des œufs représenterait environ 4,06% du PIBa et 1,02% du PIB total.



Tableau # 27: Importance de la filière œuf dans le PIB et le PIBa

valeur du PIB, 2014 en gourdes	397,620,000,000	PIBa en % du PIB	prix/œuf:	8.20	
valeur du PIBa, 2014 en gourdes	100,000,000,000	25.15%			
	A-A actuel	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 100%
25.1-Nombre d'œufs produits localement	75,600,000	198,240,000	297,360,000	396,480,000	495,600,000
25.2-valeur de la production des œufs (prix consommateur, mars 2013, 8,20gdes)	619920000	1,625,568,000	2,438,352,000	3,251,136,000	4,063,920,000
25.3-output œufs/PIB en %	0.16%	0.41%	0.61%	0.82%	1.02%
25.4-output œufs/PIBa en %	0.62%	1.63%	2.44%	3.25%	4.06%

source PIB: <http://fr.tradingeconomics.com/haiti/gdp-per-capita>

L'autosuffisance actuelle pour la production des œufs est autour de 15 %. Si ce taux devait passer à 80%, le pays générerait, tenant compte des effets multiplicateurs, 2918 millions de gourdes d'activités économiques additionnelles pour un investissement additionnel de 1378 millions de gourdes, soit la création de 1264 nouveaux emplois directs et indirects et de 703 nouvelles entreprises. Cet investissement inclurait toutes les activités additionnelles de la filière dont la production de céréales et du tourteau localement ; il faudrait produire 40 601 tonnes additionnelles de céréales et mettre en exploitation 5075 hectares de terre. Cependant en incluant les effets du multiplicateur d'activité économique estimé pour Haïti à 1,6 l'activité supplémentaire annuelle serait de 4668 millions de gourdes dans la situation actuelle mais d'environ 7000 millions de gourdes si les céréales et les tourteaux étaient produits localement (effets multiplicateurs 2,4).

6.12-IMPACT DU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION D'ŒUFS SUR LA MALNUTRITION ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Quelle est la contribution de l'industrie des œufs à la réduction de la malnutrition et à la sécurité alimentaire ?

Responsables : (Economiste et Spécialiste en Finances)

Haïti a besoin d'une plus grande production de nourriture pour accroître sa sécurité alimentaire. Il faut donc augmenter la production des produits végétaux et animaux. Dans ce contexte la production d'œufs fournit un apport protéinique de qualité et bon marché pour les consommateurs haïtiens. Afin de ne pas perturber le marché du maïs de consommation humaine, il est proposé ici de produire du maïs-grain à haut rendement seulement destiné à la préparation des aliments pour animaux.

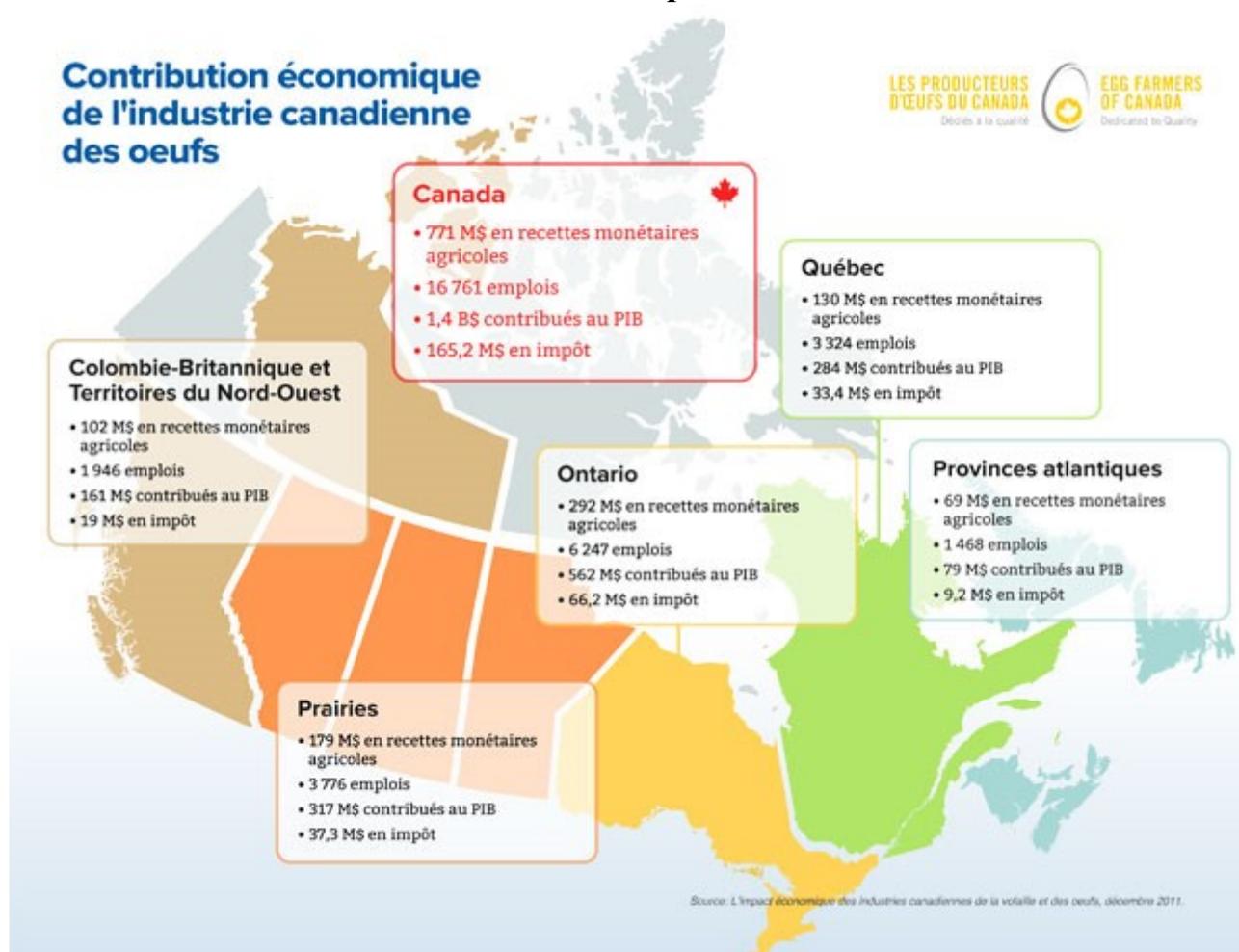
6.13-EFFETS MULTIPLICATEURS DU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION D'ŒUFS

Quels seront les effets multiplicateurs sur les autres filières, sous-secteurs et secteurs de l'économie?

Responsables : (Economiste, Spécialiste Avicole)

Dans le cas du Canada. Tel que le montre le tableau suivant, les recettes monétaires agricoles découlant des œufs en 2014 étaient de \$771 millions alors que la contribution au PIB est de \$1,4 milliards ; ce qui correspond à un multiplicateur de 2 dans l'économie totale. Le cas du Canada et de nombreux autres pays ayant des secteurs agro-industriels bien développés les favorisent car la très grande majorité des intrants reliés à l'aviculture sont produits localement, principalement les grains.

Tableau # 28: Contribution économique de l'industrie canadienne des œufs



Source: producteurs d'œufs du Canada, Ottawa.

Cependant, le cas d'Haïti est différent puisque 60% des intrants sont importés actuellement dans le secteur des œufs. Il faut donc réduire d'au moins 60% la partie du multiplicateur qui est importée et nous obtenons

alors la production directe qui est de 100% plus 100%-60% de l'effet multiplicateur qui devient 40% de la seconde unité du multiplicateur canadien de 2 ; donc la première partie soit 100% plus le 40% de la deuxième partie nous donne 140% ou un multiplicateur de 1.4.

Dans le cas de l'Ohio présenté en annexe B, à la fin de ce document, les effets indirects demeurent dans le pays puisque les États-Unis produisent tous leurs intrants localement, le multiplicateur dans ce cas se rapproche plus de 3 car la valeur des œufs est de \$US523 mi., alors que la contribution au output est de \$US1,4 milliards. Ce qui voudrait dire qu'en appliquant la règle des 60% des intrants importés dans le cas de Haïti, il y aurait un effet multiplicateur de 1,8 ($100 + 2,0 \times 40\% = 180\%$). Dans cette étude nous utilisons donc un taux de 1,6 dans la situation actuelle (la moyenne entre le Canada et les États-Unis) et dans le cas où Haïti produirait ses grains on pourrait utiliser un taux multiplicateur aux environs de 2,4.

Dans le cas de la Colombie Britannique du Canada les effets multiplicateurs seraient un peu plus élevés que dans le cas de l'Ohio mais nous avons préféré utiliser ces chiffres seulement comme référence et non pas dans nos calculs.

Tableau #29: Impact économique élevage dont les oeufs en Colombie Britannique, Canada en dollars canadiens.

Impact	Direct	Indirect	Induced	Total
GDP (value-added)	552.582	922.911	148.764	1,624,257
Wages & Salaries	341.828	495.298	80.686	917.812
Taxes	94.217	76.861	52.067	223.145
Employment (FTE)	6.944	22.427	2.355	31.726

Economic impact of British Columbia's dairy, chicken, turkey, hatching egg and table egg industries – 2011 results

http://bcdairy.ca/uploads/bcdairy/DairyFarmerIndustry/BCDEPI_2013_report_-_WEB_3255-01_BC_DEPI_2012_June_3_2013.pdf

Voir en annexe C à la fin de ce document le texte qui accompagne ce tableau.

À la suite de ces trois présentations, du Canada, de l'Ohio et de la Colombie Britannique nous avons cherché à montrer par des exemples concrets, les effets directs et indirects de l'augmentation de la production des œufs sur l'économie haïtienne.

Exemples concrets d'effets multiplicateurs du renforcement de la production des œufs en Haïti.

-Objectif d'autosatisfaction en œufs de table : 1,5 million de poudeuses. Ce que cela va nécessiter en investissement, construction, besoin de financement:

1)-750 000 **poulettes de remplacement** à élever /69 000 poulettes/mois pendant 22 mois, coût direct de production estimé à \$US 5.5 **soit \$US 4 125 000** à disposer pour élever les poulettes.

2)-164 705 œufs fertiles soit 457 caisses à incuber/mois. Ceci justifie d'investir dans une ferme de 8000 reproductrices, et d'avoir 12 incubateurs opérationnels. (Il en existe 5 aujourd'hui).

Modèle: soit une entreprise avec 3 bâtiments de 4000 reproducteurs chacun soit 2400 mètres carrés de construction pour la production d'œufs fertiles. **(Coût estimatif \$US 500 000 pour l'installation de la ferme).**

3)-plus de **fermes d'élevage de poulettes** de remplacement (60 700 mètres carrés de fermes d'élevage de poulettes à construire valeur estimative: **\$US 10 804 600.**

4)-plus de **fermes de production d'œufs** (75 000 mètres carrés de fermes à construire, valeur estimative **\$US 13 361 250).**

5)-16 000 **batteries d'élevage de forme A**, à 3 étages superposés, à importer (**\$US 4 000 000).**



6)-Médicaments (vaccins, antibiotiques, seringues, machine à débecquer).

Le coût des vaccins à appliquer aux pondeuses est estimé à environ \$1 /poule. En y ajoutant les vitamines et les antibiotiques, le marché des médicaments s'élève à environ **\$US 2 millions/an.**

7)- **Plus d'aliment (céréales et touteau)**

Tableau #30: Estimation des besoins en alimentation			
	750,000	1,500,000	2,250,000
	Poulettes	Pondeuses	Evaluation du cheptel
Moulée	11 250	60 225	71 475
	tonne /an	tonnes/an	tonnes/an
Céréales	7,815	42,157	50,032
Tourteau de soya	3375	18 067	21 442
	tonnes/an	tonnes/an	tonnes/an

(Source : Les moulins d'Haïti, Jamie Marks 11 /3/15)

Les besoins en céréales sont estimés à 50 032 tonnes/an. Avec deux récoltes mécanisées par an et un rendement moyen de 4 tonnes/hectare, la superficie à **emblaver** serait **6254 hectares**. Cela représente du travail pour environ 37 524 personnes/jour, à raison de 6 hommes/jour, par hectare.

8) Transport spécialisé :

- poussin –poulette--œuf
- aliment –abattoir-congelé

Chacun de ces produits nécessite un type de véhicule particulier. L'augmentation de la production aux différents échelons de la filière aura un effet multiplicateur sur les besoins en transport.

Rien qu'en considérant le déplacement des céréales des champs vers les usines d'aliment, puis des usines vers les fermes, on peut envisager la nécessité d'avoir environ 17 camions de 10 tonnes additionnels, ceux-ci générant à peu près 411 emplois directs.

9)- Abattoir

La durée de vie économique de la pondeuse est de 18 mois. Le délai pour le nettoyage et le vide sanitaire est de 30 jours. Le renforcement de la filière œuf, pour 83 000 pondeuses à abattre chaque mois, aura un impact positif sur la justification à investir dans un abattoir à volaille. Des petites unités de 4000/jour devraient être construites dans les zones de concentration de pondeuses.

Tableau #31: Travaux de génie civil.					
	Reproductrices	poulettes	Pondeuses	Usines	total

Mètre carre	2,4	60,7	75	5	143,1
Valeur monétaire	\$500,000	\$10,804,600	\$13,361,250	\$2,250,000	\$26,915,850

Source: nos calculs.

11)- Emballage

1,5 million de pondeuses en production vont créer une demande pour le matériel d'emballage des œufs. En effet pour récolter 1,2 million d'œufs chaque jour, il faudra 40 000 plateaux de 30 unités/jour, soit 14 600 000/an, valeur estimative \$US 0.12 soit un marché de \$US 1,8 millions /an.

Tableau # 32:-Activités économiques locales et importées directes générées au démarrage par les investissements

Activités économiques directes générées au démarrage par les investissements

	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
a-Production d'œufs	338,337,435	611,788,238	885,239,042
b-Production de poulettes	109,265,903	202,964,855	296,663,807
c-Activités de commercialisation	66,760,079	100,140,118	133,520,157
TOTAL en gourdes	514,363,417	914,893,211	1,315,423,006
TOTAL en \$US	10,943,902	19,465,813	27,987,724

Tableau # 33: -Activités économiques locales et importées directes et indirectes générées au démarrage par les investissements

	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
Correction du facteur de multiplication total pour tenir compte des importations	1.4	60.0%	1.4
	Activités économiques directes et indirectes générées au démarrage par les investissements		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
a-Production d'œufs	473,672,409	856,503,534	1,239,334,658
b-Production de poulettes	152,972,265	284,150,797	415,329,330
c-Activités de commercialisation	93,464,110	140,196,165	186,928,220
TOTAL en gourdes	720,108,784	1,280,850,496	1,841,592,208
TOTAL en \$US	15,321,463	27,252,138	39,182,813

Source : nos calculs.

Tableau # 34: -Activités économiques directes locales et importées générées en régime de production annuelle	Activités économiques directes générées en régime de production annuelles		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
a-Production d'œufs	1,086,066,627	1,629,099,940	2,172,133,254
b-Production de poulettes	113,220,800	210,311,200	307,401,600
c-Activités de commercialisation (35,6% du prix au consommateur pour commerce X activité générée selon modèle X 2 (car modèle représente 50% du commerce)	219,593,397	329,390,095	439,186,793
TOTAL en gourdes	1,418,880,823	2,168,801,235	2,918,721,647
TOTAL en \$US	30,188,954	46,144,707	62,100,461

Source : nos calculs.

Tableau # 35: -Activités économiques locales et importées directes et indirectes générées en régime de production annuelle

	SITUATION ACTUELLE			SITUATION AVEC PRODUCTION EN HAITI DE CÉRÉALES ET DU TOURTEAU		
correction du facteur de multiplication total pour tenir compte des importations situation actuelle	1.6	42.0%	1.6	2.5	89.0%	2.5
	Activités économiques directes et indirectes générées en régime de production annuelle			Activités économiques directes et indirectes générées en régime de production annuelle		
	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
a-Production d'œufs	1,737,706,603	2,606,559,904	3,475,413,206	2,715,166,567	4,072,749,851	5,430,333,134
b-Production de poulettes	181,153,280	336,497,920	491,842,560	283,052,000	525,778,000	768,504,000
c-Activités de commercialisation (35,6% du prix au consommateur pour commerce X activité générée selon modèle X 2 (car modèle représente 50% du commerce)	351,349,434	527,024,152	702,698,869	548,983,491	823,475,237	1,097,966,983
TOTAL en gourdes	2,270,209,317	3,470,081,976	4,669,954,635	3,547,202,058	5,422,003,088	7,296,804,117
TOTAL en \$US	48,302,326	73,831,531	99,360,737	75,472,384	115,361,768	155,251,151

Source : nos calculs.

La création d'emplois, dans le tableau # 36, a été divisée en deux sections : la première fait référence aux emplois créés lors du démarrage et ils ne sont pas récurrents. Ils se chiffrent entre 210 et 754 selon que le taux d'A-A est de 40% ou 80% ; deuxièmement, la seconde fait référence aux emplois permanents créés par la production annuelle des œufs qui varie de 848 à 1696 selon que le taux est de 40% ou 80% d'A-A.

Tableau # 36: Création d'emplois directs et indirects au démarrage et en régime annuel de production	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
Pour les investissements de démarrage			
34.1-Créations d'emplois directs au démarrage			
34.2-Production d'œufs	176	318	461
34.3-Production de poulettes	34	62	293
<i>SOUS-TOTAL DIRECTS</i>	210	381	754
34.5-Créations d'emplois directs et indirects après multiplicateur au démarrage			
34.6-Production d'œufs	250	509	737
34.7-Production de poulettes (inclus dans les indirects de la production d'œufs)	0	0	0
<i>TOTAL DEMARRAGE DIRECTS ET INDIRECTS</i>	250	509	737
<i>En régime de production annuelle</i>			
34.8-Créations d'emplois directs en régime de production annuelle	A-A 40%	A-A 60%	A-A 80%
34.9-Production d'œufs	435	653	870
34.10-Production de poulettes	96	144	192
34.12-Activités de commercialisation	101	152	202
<i>TOTAL REGIME ANNUEL DE PRODUCTION EMPLOIS DIRECTS</i>	632	948	1264
34.13-Créations d'emplois directs et indirects après multiplicateur en production annuelle			
34.14-Production d'œufs	696	1044	1392
34.15-Production de poulettes (INCLUS DANS LE MULTIPLICATEUR PRODUCTION D'OEUFS)	0	0	0
34.16-Activités de commercialisation	152	228	303
<i>TOTAL REGIME ANNUEL DE PRODUCTION EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS</i>	848	1272	1696

Source : nos calculs.

6.14-COMPÉTÉTIVITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION D'ŒUFS.

Quelle est la contribution d'un renforcement de l'industrie des œufs nationale sur les indicateurs de compétitivité du commerce extérieur du pays (Balance commerciale, taux de ouverture, la Balance des paiements, termes de l'échange.....)?

Responsables : (Economiste et Spécialiste en Finances)

Est-il possible de parler de commerce extérieur quand la contrebande des œufs représente 97% des importations totales d'œufs, 82% de la consommation totale, 2,5% du PIB agricole et 0,6% du PIB total? Il est inutile de parler de compétitivité entre Haïti et la République dominicaine si Haïti continue d'acheter les intrants, comme le maïs, le soja et les vitamines de la République dominicaine.

La production de la viande de poulets coûte 1 dollar américain la livre, aux Etats-Unis d'Amérique. La poitrine et les ailes de poulets, considérées comme un produit premium sur le marché américain, se vend à 3 dollars américains la livre. Le producteur américain n'a donc aucun problème à vendre, sur les marchés des pays étrangers, les cuisses et les pieds de poules à 55 centimes la livre. C'est la raison pour laquelle des pays, comme le Canada, la Jamaïque, le Costa Rica, la Colombie, et le Guatemala, pour ne citer que ceux-là, ont décidé, et cela depuis plusieurs années, qu'il fallait protéger leur marché contre cette forme de dumping américain avec des tarifs douaniers supérieurs à 200%. En Haïti, le taux global pratiqué sur les morceaux de volailles et les œufs est 43.86%.

Tableau # 37: Defense measures applied by various countries,**Source: CARIBBEAN POULTRY ASSOCIATION**

Import Tariffs	CET		Other Tariffs	Total Import Tariff	NOTES
Country					
Barbados		40	144 184		
Belize	40		70	110	Plus Import Permit
Guyana		40	60 100		
Jamaica	40		240	280	Exemption for Back & Necks
Russia		30	US\$335/Ton		Plus Import Quotas which for 2011 is less than 50% of 2010.
Costa Rica			233		
Guatemala			257		
Dominican Rep.			99		
Colombia			209		
Venezuela			135		
China			105.4		
Canada		5% TRQ	256		5% TRQ at 5% Import Duty
CET : Common External Tariff					
TQR : Tariff Rate Quota					

Source CPA , CARIBBEAN POULTRY ASSOCIATION

Si par compétitivité du commerce extérieur on entend la capacité de produire localement à un prix compétitif par rapport prix des pays étrangers, alors les frais de douanes, qui sont aussi une variable de l'équation, doivent être pris en comptes. La simple fait que des producteurs avicoles haïtiens continuent d'exister dans des conditions actuelles est un indicateur de compétitivité et le renforcement de la production d'œufs est inutile sans une politique commerciale appropriée.

6.15-CONDITIONS DES PRÊTS POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET LES AGRO-ENTREPRENEURS AFIN DE RÉALISER DES INVESTISSEMENTS DANS LA PRODUCTION DES ŒUFS.

A la suite de rencontres avec les institutions financières, il est opportun de définir les conditions qui permettraient à ces institutions de faire des prêts aux entrepreneurs du secteur avicole qu'ils soient petits, moyens ou gros avec ou sans appui du gouvernement.

Responsables : (Economiste et Spécialiste en Finances)

Les conditions des prêts varient selon que l'on regarde l'aspect agro-entrepreneur ou le point de vue de l'institution financière. A partir des tableaux présentés précédemment on peut indiquer que les agro-entrepreneurs, selon leur taille de production souhaitent :

- Des prêts allant de 18 mois (70 poules) à plus de 60 mois (20 000 poules);
- des prêts minimum et maximum adaptés à leurs besoins;
- des prêts avec une période de grâce allant de 3 mois à 12 mois;
- avec des garanties bancaires soit d'un avaliseur soit sur collatéral, véhicules et immobilier;
- ils acceptent pour les plus petits des taux d'intérêt de 24 % l'an alors que les plus gros souhaitent des taux de 8 à 12% l'an;
- ils souhaitent une stabilité économique, des incitatifs et une protection douanière;
- toutes souhaitent un appui technique;
- ils souhaitent une meilleure gestion des risques en cas de perte de troupeau et aussi en cas de dumping saisonnier;
- tous souhaitent des subventions sur les intrants.

Par ailleurs les conditions des institutions financières se résument de la façon suivante:

- Les caisses populaires et les banques sont prêtes à offrir des prêts à court et moyen terme alors que les banques peuvent offrir du crédit à long terme;
- la durée des prêts varierait ainsi de 12 à 60 mois selon les institutions;
- le maximum des prêts chez les caisses populaires serait de 2 millions de gourdes alors qu'il serait de 50 millions de gourdes dans le cas des banques;
- les caisses ne souhaitent pas accorder de période de grâce alors que les banques pourraient aller jusqu'à 36 mois;
- la gamme des garanties bancaires demandées couvrirait tout ce qui est possible de prendre en garantie;
- les garanties contractuelles seraient un atout mais pas obligatoires;
- les taux d'intérêt varient de 30 à 48% l'an pour les caisses et de 10 à 24% l'an pour les banques;
- les institutions financières souhaitent des conditions phyto sanitaires adéquates et une stabilité macro-économique;
- un appui technique est souhaité que ce soit à travers le SYFAAH ou autre mécanisme;
- les caisses souhaitent que les investisseurs aient de l'expérience mais pas nécessairement une formation

académique alors que les banques souhaitent une formation académique de l'entrepreneur ou un membre de son équipe;

-la gestion des risques doit être faite après le décaissement tout au long du prêt soit par les mécanismes de SYFAAH soit par des garanties de prêts;

-l'appui du gouvernement à l'emprunteur est un atout mais pas un facteur déterminant.

6.16-CONDITIONS DE LA MAXIMISATION DES RÉSULTATS DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DES ŒUFS SUR LES FILIÈRES CONNEXES.

Responsable : (Spécialiste Avicole)

Selon les politiques de développement adoptées pour le développement de la filière œufs et selon les investissements effectués par les agro entrepreneurs dans ce secteur, des effets plus ou moins importants pourront être observés sur la production des grains, le secteur financier, les emballages, le transport des produits, la commercialisation des intrants et le secteur de la construction.

Une analyse détaillée a été effectuée pour ces filières connexes que ce soit pour les investissements au démarrage, les besoins financiers, les emballages et autres. Il existe un domaine qui pourrait être couvert dans une autre étude technico-financière et ce serait les avantages de la construction des cages sur place en Haïti. Comme nous n'avons pas les connaissances dans la construction des équipements métalliques nous avons préféré réserver nos commentaires.

6.17-SANTÉ ANIMALE

Responsable : (Spécialiste Avicole)

En aviculture, il est d'usage de pratiquer les méthodes préventives de protection de la santé des animaux. Dans le cas des pondeuses, au cours de l'élevage des poulettes, celles-ci sont vaccinées contre cinq maladies virales et deux maladies bactériennes. Ces procédés de vaccination assureront un renforcement du système immunitaire de l'animal pendant les dix-huit mois de ponte qui suivent.

La santé des poules a une incidence financière très importante sur la rentabilité de la production et le revenu des producteurs. Il sera donc important d'assurer un contrôle et une supervision efficace chez les producteurs de poulettes.

Les poulettes devraient provenir de fermes certifiées par les instances étatiques, et le contrôle de la qualité sanitaire de la production avicole devrait être conditionné à toute forme de crédit bancaire.

Le rapport du MARNDR, sur sa page WEB, concernant la maladie de NEW CASTLE, fait état de l'élevage de volaille indigène élevée en liberté et ne concerne en aucun cas l'élevage intensif de poulettes élevées en cage.

Des mesures strictes de biosécurité devront être imposées à tous comme condition d'éligibilité pour les prêts. On peut citer : la connaissance de l'historique sanitaire de la zone concernée, la nécessité d'une clôture, l'existence de pédiluve à l'entrée des bâtiments, le contrôle de la circulation des employés, le port de vêtements de protection pour d'éventuels visiteurs, l'interdiction de la présence d'autres volailles sur la ferme, le contrôle des oiseaux sauvages, la défense d'élever des porcs sur l'exploitation.

Les pathologies affectant les pondeuses sont bien contrôlées par la vaccination préventive. Des animaux provenant de fermes certifiées, le respect strict des normes de bio sécurité et d'hygiène, la formation des éleveurs en ce qui concerne les risques sanitaires, sont autant d'éléments à prendre en compte dans le calcul du risque sanitaire.

6.18-MODÈLES DE PRODUCTION (70, 1000, 10 000, 20 000 POULES, 10 000 POULETTES, AGRO-DISTRIBUTEUR MOULÉE-ŒUFS ET COMMERÇANT D'ŒUFS EN GROS) EN PRODUCTION AUTONOME OU INTÉGRÉE* INDIVIDUELLEMENT OU EN GROUPE ET ANALYSE ÉCONOMIQUE BASÉE SUR LES RÉSULTATS OBTENUS EN PROVENANCE DES MODÈLES DE BASE DE PRODUCTION.

Responsables : (Economiste, Spécialiste Avicole)

Le tableau # 38 présente un résumé la situation actuelle et les conditions favorables à l'extension de la production des œufs en Haïti. De plus amples discussions seraient nécessaires pour le compléter lors d'une première table ronde sur la filière œufs lorsque celle-ci sera mise en place.

Tableau #38: Caractéristiques des modèles de production artisanal, semi intensif, et intensif				
Caractéristiques	Production d'œuf			poulettes
	Artisanal 70 poules	Semi intensif 1000 poules	Intensif 10 000 poules	Intensif 10 000 poulettes 2.3 fois/an
1)-localisation des producteurs d'œufs	Partout en milieu rural, en général si financé par une ONG	Partout, généralement proximité d'un marché communal	En milieu péri urbain, proche des grandes villes	Proche des incubateurs
2)-formation de l'agro entrepreneur	formation par la ONG en groupe de producteurs	Niveau brevet	Universitaire ou technicien	Universitaire ou technicien
3)-construction nécessaire	Elevage au sol	Etre propriétaire du terrain, cages type A	Etre propriétaire du terrain , élevage en batterie avec bâtiment surélevé	Elevage au sol

4)-en production autonome avantages et inconvénients	Plus grande possibilité de prise de décision par le producteur	même	même	même
5)-besoin de crédit pour financer les investissements autonomes	Source de financement ONG	Intégration ou organisation en groupe puis Institution financière	Institution financière 80/20	Institution financière 80/20
6)-en intégration avantages et inconvénients	Répartition des risques dans les fonctions réalisées par chacun	Même + assistance technique	Même + assistance technique	Même + assistance technique
7)-besoin en crédit pour financer les investissements en intégration			Financement partagé entre intégrateur et producteur selon entente	
8)-condition de prêt par institution financière				
9)-qualité des poulettes				Supervision obligatoire par une institution de l'état
10)-alimentation des animaux				
11)-santé animale et appui vétérinaire	Vétérinaire payé par intégrateur	Même ou fourni par le groupe de producteurs	Vétérinaire fourni par le vendeur de moulée ou payé par le producteur	Contrôle par l'état
12)-approvisionnement en eau	Fontaine publique	Fontaine publique	forage	Forage /autonome
13)-approvisionnement en électricité	Si pas d'accès, solaire	Génératrice et solaire	Génératrice et solaire	Génératrice
14)-emballage des œufs	Vendu au détail /recyclage d'emballage	Vendu en vrac /par plateau de 30 unités	emballage avec logo	
15)-conservation des œufs	Pas de stockage	Pas de stockage	Conditionnés en dépôt isotherme	
16)-nettoyage des œufs	Les œufs sales sont lavés			

17)-valorisation des œufs cassés	Consommé par le producteur	Vendus à moitié prix	Vendus à moitié prix	
18)-transport des œufs	Vente directe à la ferme au détail	Transportés à la main par des intermédiaires	Transportés en camion vers les marchés	
19)-vente des œufs sur les marchés	Vente à la ferme	Vente à la ferme	Livrés aux grandes surfaces, hôtels, pâtisseries et dépôts des marchés communaux	
20)-commercialisation des poules reformées	Vendu dans les marchés ruraux	Même	Vendu à des intermédiaires, ou à un abattoir	
21)-aspect environnementaux : fumier, odeur, eaux usées			Le fumier est vendu aux producteurs de culture maraîchère 125 gds /sac de 45lbs	
22)-Estimés des coûts de production et de la rentabilité	Rentable si projet social et don des équipements	Rentable à un taux d'intérêt de 9% mais ne peut racheter les poulettes comptant avant 5,6 cycles de production.	Rentable à un taux d'intérêt de 9% mais ne peut racheter les poulettes comptant avant 4 cycles de production.	Non rentable sans subvention même à un taux d'intérêt de 9% dans les conditions actuelles.
23)-coût de commercialisation et possibilité d'amélioration de la productivité	Difficile d'estimer les couts de commercialisation car les ventes se font principalement à la ferme	Coûts de commercialisation pourraient être diminués si intègre agro-distributeur qui commercialise les œufs des producteurs en groupe.	Coûts de commercialisation diminués si commerçant de gros offre de fidéliser le producteur et satisfaire 2 étapes de commercialisation d'un produit de qualité.	

Vendeur ambulant

Nous avons proposé au début un modèle de production de 50 poules. Cependant, nous nous sommes rendu compte que les cages en vente sur le marché pour ce type de producteurs sont d'une capacité minimum de 70 poules. Donc, nous avons augmenté notre nombre à 70. Enfin, il serait recommandable de mettre sur pied des groupements de producteurs qui auraient chacun 1000 poules en production (avec décalage dans les achats de poulettes pour garantir un approvisionnement régulier) pour concentrer un minimum de 10 000 pondeuses et ainsi s'assurer de l'assistance technique nécessaire et des prix pour les intrants moins élevés qui sont octroyés (prix de gros) à partir de 10 000 pondeuses. Nous considérons que les producteurs individuels ou groupement de 10 000 pondeuses devraient avoir une politique de croissance afin d'atteindre des seuils de production plus élevés et pouvoir bénéficier des économies d'échelle et des gains de productivité.

7-STRATÉGIES DU GOUVERNEMENT D'HAÏTI

Le Gouvernement de Haïti et en particulier son Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural se rendent compte de l'importance de la demande intérieure comme source de développement du pays lorsqu'ils considèrent établir les meilleures politiques souhaitables pour le développement de plusieurs filières agro-alimentaires dont en particulier celle des œufs en Haïti ; cette orientation récente du gouvernement haïtien est expliquée et confirmée par la CNUCED:

« ...les pays négligent souvent l'importance cruciale de la demande intérieure en tant que facteur majeur d'industrialisation. L'accroissement de la demande intérieure est à l'origine des trois quarts environ de la hausse de la production industrielle nationale dans les 17 grands pays et d'un peu plus de la moitié dans les petits.

Une stratégie qui sera davantage axée sur la demande intérieure devra viser à trouver le bon équilibre entre la hausse de la consommation des ménages, l'investissement privé et les dépenses publiques. Ces trois composantes de la demande intérieure sont en effet étroitement liées.

L'augmentation des dépenses publiques peut, à son tour, créer davantage de revenus pour les ménages et pour les entreprises et améliorer les conditions de l'investissement privé qui est indispensable pour accroître les capacités intérieures en matière d'offre et ainsi limiter les déperditions de la demande intérieure au profit des importations»¹⁴

-Les facteurs qui font varier le plus la capacité de remboursement des entreprises productrices d'œufs ici analysées sont :

1-prix de la moulée ;

2-le taux de ponte des poules et cela est influencé par la qualité de la moulée et les conditions sanitaires ;

3-le prix des poulettes qui est lui-même influencé par le prix de la moulée et le prix des poussins ;

4-une meilleure efficacité dans la commercialisation des œufs pourrait donner une marge plus élevée aux producteurs ;

5-un meilleur contrôle de la qualité de la part de l'industrie et du gouvernement favoriserait de meilleurs prix en donnant une prime qualité-fraicheur pour les œufs domestiques.

Donc, la stratégie d'Haïti dans le domaine de la production des œufs devrait viser à utiliser tous les moyens à sa disposition pour satisfaire la plus grande proportion de la consommation nationale. Les instruments mis à la disposition du pays proviennent aussi bien des moyens économiques, politiques, réglementaires, de contrôle à la frontière, de nouvelles ententes commerciales, d'appuis par de la recherche, de la formation et de l'assistance technique que d'incitations à travers de subventions, diminution des droits d'importation, entente de filière entre les différents partenaires et enfin la mise à la disposition des producteurs de mesures de crédit qui seront canalisées par les institutions financières du pays et autres moyens. S'il veut avoir du succès le gouvernement devra utiliser tous les moyens mais en calculant le coût de chacun et donner le plus d'importance à ceux qui lui paraîtront les plus efficaces.

¹⁴ CNUCED, Rapport Annuel. 2013. page 18.

Il faut aussi considérer que la plupart des stratégies proposées dans le prochain tableau doivent être initiées en même temps car les résultats de chaque stratégie sont interdépendants des autres stratégies. Il n'est pas possible de mettre en place une subvention bonus-intérêts sans mettre en place une politique de crédit agricole pour ces agro-entrepreneurs. Pour développer la production des œufs au-delà de 35% d'A-A il faut penser à une augmentation des nouvelles capacités de production des poulettes qui elle est dépendante de la production des poussins, des œufs d'incubation et aussi d'un troupeau de reproducteurs.

ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE

Production des œufs					
	production des moulées		production des poulettes	financement	santé animale
Stratégies prioritaires dans la production et à implanter en parallèle et en même temps	a)production du mais-grain local	b)production de tourteaux local	c)Augmentation de la production de poulettes	d)financement de la production	
	a.1-Programme de promotion du mais-grain	b.1-Identification des sources de tourteau	c.1-Approvisionnement de poussins de qualité à un prix compétitif	d.1-Discussions avec les institutions financières sur les conditions de prêts	
	a.2-Programme de mise en place contrats	b.2-Promotion des achats locaux de touteau	c.2-Analyse d'une entente avec le secteur privé pour le démarrage d'un troupeau grand-mère	d.2-Analyse des liquidités dans le pays et priorités du Gouvernement	
	a.3-Programme d'assurance récolte mais-grain	b.3-Mise en place de contrats d'approvisionnement	c.3-Discussions en vue d'une entente avec entreprise étrangère pour cette implantation	d.3-Programme de subvention sur bonus-intérêts pour bons payeurs.	
	a.4-Programme de subvention de la production de mais-grain et de péregration annuelle avec les éleveurs de poules.			d.4-Mise en place du fonds de garantie perte sur prêts par SYFAAH	
	a.5-Supervision du programme de subvention			d.5-Supervision et contrôle du programme bonus-intérêts	
commercialisation des moulées et des œufs					
	commercialisation des moulées		commercialisation des œufs		
stratégies prioritaires dans la commercialisation	f)Assistance technique et commercialisation	g)Formation des agro distributeurs	h)financement	i)établissement d'un programme de qualité des œufs	j)financement
	f.1-discussions avec les fabricants de moulée, les Universités et SYFAAH pour la mise en place des agro distributeurs de moulée	g.1-Formation technique et financière	h.1-financement des agro distributeurs	i.1-identification des éléments du programme à être appuyé par le MARNDR	j.1-financement de ces nouvelles entreprises
			h.2-contrats avec les fabricants de moulée et les producteurs d'œufs	i.2-formation des nouveaux commerçants	j.2-Etablissement d'un cahier des charges et supervision

8-STRATÉGIES POUR LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES DE LA FILIÈRE ŒUFS ET ACCORDS DE FILIÈRE

«C'est pourquoi il est indispensable de rééquilibrer les moteurs de la croissance au profit de la demande intérieure. C'est un formidable défi pour tous les pays en développement, qui sera plus difficile à relever pour certains que pour d'autres dit qui, dans tous les cas, exige une réévaluation complète des salaires et du secteur public dans le développement»¹⁵

Les différents partenaires de la filière doivent accepter de collaborer ensemble pour participer à un plan de développement de la production et commercialisation des œufs en Haïti, en investissant dans tous les domaines où des possibilités existent dont celui d'un troupeau de reproductrices pour la production d'œufs fertiles, la production de poulettes, la production de maïs-grain et tourteaux, la production des œufs à partir d'unités de production rentable, la participation à des groupes de producteurs d'au moins 10 000 poules par groupe afin de bénéficier d'assistance technique de haut niveau et de prix de gros pour les intrants et la commercialisation des œufs par des unités efficaces. Un tel plan de développement ne peut garantir le succès de la filière à moins que tous les éléments critiques soient considérés dans leur ensemble et trouvent une solution conjointement.

Ces transformations et ajustements supposeront des efforts spéciaux de la part des institutions financières au niveau des taux d'intérêts en autant que les plans d'affaires proposés par les entrepreneurs assurent la rentabilité des entreprises et que les prêts bénéficient d'assurances sur les pertes éventuelles.

Le gouvernement quant à lui doit premièrement maintenir la stabilité économique pour les futurs investisseurs et aussi garantir une protection du marché haïtien. Il doit aussi mettre en place les subventions nécessaires à l'expansion de la production à partir du budget de l'État et /ou de l'appui des donateurs internationaux.

Les différents partenaires doivent accepter de participer à une table ronde sectorielle permanente ; de discuter des différentes contraintes de la filière, du financement des entreprises nécessaires pour cette expansion, de la taille des entreprises, du financement du coût de l'assistance technique, du contrôle des importations, du rôle de l'État et enfin de l'appui qu'il faudra aller chercher à l'extérieur pour combler les lacunes internes que ce soit au niveau humain, financier, technique ou administratif.

¹⁵ CNUCED, Genève. Rapport Annuel. 2013. p.5.

9-CONCLUSIONS

C.1-L'augmentation de la production des œufs en Haïti pour atteindre un niveau d'auto approvisionnement élevé, est possible et aussi souhaitable pour l'économie haïtienne. La rentabilité des entreprises impliquées dans cette démarche dépend, dans un premier temps, en grande partie du prix de la moulée, des taux d'intérêts sur les prêts et, dans un deuxième temps, du prix des poussins dans un premier temps et, dans un deuxième temps, de la capacité du système financier d'octroyer les prêts aux producteurs, aux commerçants, aux agents impliqués dans la commercialisation de la moulée et des œufs et d'en faire le suivi par la suite, et en troisième lieu, de l'expansion et la diffusion de toute la technologie nécessaire à mettre en place dans cette filière et quatrièmement de la capacité de maintenir l'appui aux producteurs en services techniques, administratifs, financiers et sanitaires.

C.2-Le gouvernement ne doit pas hésiter au travers du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural et de la Banque Centrale à appuyer par des programmes de soutien financier et technique au développement des sections les plus faibles de cette filière lorsque cela est nécessaire.

C.3-Le développement de la filière œufs doit être planifié en s'assurant que les retombées directes et indirectes induites par une augmentation de sa valeur économique resteront en grande majorité en Haïti, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Dans ce contexte le facteur le plus important à considérer est la production en Haïti de grains pour la fabrication de la moulée à partir du maïs-grain et de tourteaux locaux.

C.4-Il existe une concentration de la production des œufs dans le département de l'Ouest (Port au Prince) avec 88% de la production alors que la population du département représente seulement 36%. Sans vouloir à tout prix obtenir une répartition semblable entre la production des œufs et la population il serait important de favoriser l'implantation de nouveaux producteurs en plus grande importance dans l'Artibonite, le Sud-Est, le Centre, le Nord-Ouest, Grande Anse et le Nord. Les subventions qui sont recommandées dans cette étude devraient favoriser cette distribution.

C.5-Ce sont les capacités entrepreneuriales et les conditions de marché et de production qui devraient déterminer les types d'entreprises à mettre sur pied. Le gouvernement intervenant seulement pour favoriser celles qui ont besoin d'une incitation au démarrage pour être rentables par la suite ou pour l'introduction de nouvelles productions comme celles du maïs-grain, du sorgho et du jatropha qui entreront dans la fabrication de la moulée pour les poules pondeuses et poulettes.

C.6-Le Gouvernement a, jusqu'à présent, appuyé à sa façon le développement de cette filière, cependant, pour accélérer son développement il faudra mettre en place des mécanismes plus dynamiques et aussi s'assurer en collaboration avec la BRH que des crédits sont disponibles à des conditions acceptables pour les entrepreneurs désireux d'y investir. Le montant de la subvention moyenne annuelle, pour obtenir une filière œufs rentable et compétitive fournissant de 60 à 80% d'Auto-Approvisionnement des œufs dans le pays et une nouvelle production maïs-grain, varierait entre \$US 3 mi et \$US4 mi.

C.7-Le Gouvernement doit appuyer la préparation et mise en place des ententes entre partenaires de la filière nécessaires pour son développement. Il serait important pour le développement du secteur de pouvoir compter à travers une table de concertation sur la collaboration entre le secteur privé et le secteur public et entre les différents partenaires de la filière en considérant que leurs intérêts sont convergents en ce qui a trait au succès de la filière mais que le partage des revenus entre les différents acteurs sera toujours

en négociation. Les premières ententes à négocier devraient être avec les producteurs de moulée, les producteurs de poussins, de nouvelles facilités d'abattage et les institutions financières.

C.8-Dans le cas où un projet serait préparé pour le développement de cette filière, ce que nous recommandons fortement, il faudrait bien inclure toutes les composantes de la filière et en premier toutes celles où existent des contraintes susceptibles de limiter son développement en créant des goulots d'étranglement comme celui mentionné en regard à la production des poulettes ou des œufs fertiles pour l'incubation et des poussins.

C.9-Si Haïti ne possède pas certaines des compétences techniques essentielles pour offrir cet appui aux producteurs, il ne devrait pas hésiter à aller le chercher ailleurs dans les pays qui peuvent les lui offrir.

C.10-Il y a un avantage très important à mettre en place un programme de production de maïs-grain et de tourteau parallèlement à la production des œufs et des poulettes. C'est la première condition de succès pour maximiser les retombées économiques en Haïti.

C.11-Si le prix des poussins en Haïti, (\$US 1.93 par poussin en mars 2015) était seulement 2 fois plus élevé que celui de la République dominicaine (en mars 2015, le prix était de \$US 0,58 par poussin soit le double = \$US 1.16), ou environ 40% plus élevé qu'aux États-Unis (mars 2015, prix USA: \$US 0.82, 40% de plus = \$US 1.15), la production de poulette serait rentable avec un taux d'intérêt de 9% par année

C.12-Pour arriver à écouler ses œufs sur le marché haïtien le producteur national doit être très compétitif car son prix de moulée représente 29 cents la livre de moulée alors que son prix au producteur est de 11 cents l'œuf pendant ce temps aux États-Unis le prix de la moulée est de 12 cents la livre alors que le prix de l'œuf au producteur est de 10 cents et qu'en République Dominicaine le prix de la livre de moulée est de 18 cents alors que le prix de l'œuf au producteur est de 8 cents.

C.13-Si une nouvelle négociation des ententes commerciales internationales, signées par Haïti, devrait s'avérer nécessaire, le Gouvernement ne devrait pas hésiter à le faire afin de garantir le développement de cette filière.

C.14-Cette analyse aura donc permis de mettre à jour le gap existant entre les aspirations des entrepreneurs, les réalités actuelles du système financier haïtien et les exigences financières pour la production et la commercialisation des œufs et des poulettes.

- Seulement deux institutions financières haïtiennes accordent des prêts aux entreprises naissantes;
- les 9% de taux d'intérêt nécessaires pour garantir la rentabilité financière des exploitations avicoles de 10 000 poulettes et plus sont à la limite inférieure des taux d'intérêts pratiqués par les institutions financières, et encore, il faut pour cela que le prêt soit libellé en dollars américains;
- il n'existe pratiquement pas de produits financiers dans le secteur de la micro finance qui soient adaptés aux besoins des exploitations avicoles de 1000 poulettes et moins;
- il est évident que le système financier tel qu'il existe actuellement ne permettra pas de répondre aux besoins de financement pour atteindre les taux de A-A analysés sans un accord entre l'Etat et les institutions financières pour mitiger les risques associés au financement des industries naissantes et aux problèmes structurels liés à la filière avicole. C'est à cette seule condition que les banques pourront accepter de prendre des risques et baisser par la même occasion leur taux d'intérêt.

C.15- Sur une période de 5 ans les revenus du Gouvernement en rapport avec les importations nécessaires à la production des œufs, avec la technologie actuelle, pour passer de la situation actuelle d'A-A à 80%, seraient aux environs de \$US 20 mi alors que les subventions recommandées pour la même période seraient de \$US 28 mi.

C.16- Dans deux ans lorsque les études sur le jatropha seront terminés intégrer les résultats dans l'analyse de filière principalement sur les coûts d'approvisionnement et les quantités disponibles à moyen terme.

10-RECOMMANDATIONS

R.1-Haïti devrait favoriser l'implantation de plusieurs poulaillers sur l'ensemble du territoire le plus près possible des centres de consommation tout en respectant les normes environnementales et une saine distribution géographique.

R.2-Le MARNDR devrait baser le développement de sa filière œufs sur l'implantation de producteurs ou groupes de producteurs formés en association ayant une capacité égale ou supérieure à 10 000 poules dont l'objectif serait de croître par la suite de leur implantation.

R.3- Haïti devrait proposer une négociation avec ses partenaires commerciaux dont la République Dominicaine, principalement dans le domaine de la production des poussins et des poulettes afin de bénéficier de la technologie et de l'expérience des entrepreneurs qui œuvrent dans cette filière depuis de très nombreuses années. Si certains entrepreneurs dominicains décidaient de participer au développement de cette filière en Haïti, le développement de ce nouveau marché pour eux les inciteraient probablement à vouloir le protéger contre du dumping qui pourrait venir de ce pays.

R.4- Les fonctions occupées par les femmes et les hommes sont différentes dans la filière œufs. Dans l'éventualité de la préparation d'un projet à être présenté à des donateurs, il serait important d'étoffer les rôles et l'importance de chacun, et d'indiquer comment développer des activités qui vont favoriser chacun des groupes.

R.5-Dynamiser une table de concertation filière œufs où le MARNDR jouerait le rôle de leader. Une des premières fonctions de cette table de concertation serait la discussion d'un plan et projet de développement de la filière y incluant la stratégie que le Gouvernement souhaite proposer.

R.6-Il faut s'assurer que le système financier Haïtien dispose des liquidités nécessaires et ensuite que la rentabilité des entreprises avec ou sans programmes d'appui aux investissements vont inciter les institutions financières à prêter à ces entrepreneurs. Le Système de Crédit et Assurances Agricoles (SYFAAH) est un instrument précieux qui devrait être utilisé à sa pleine capacité.

R.7- Lorsque les institutions financières feront des prêts à de nouveaux producteurs nous recommandons, pour ces nouveaux producteurs, qu'ils soient obligés d'avoir une assistance technique et financière comme condition du prêt pour une période de plusieurs années.

R.8- Les subventions, lorsque nécessaires, devraient être mises en place seulement pour une période suffisante pour lancer ce nouveau segment de la production mais pas plus. Dans le cas où un secteur ne peut être rentable à long terme, il serait préférable d'analyser d'abord quels sont les autres éléments qui handicapent la rentabilité des entreprises et travailler sur ces éléments. Le niveau des subventions ne devrait pas être trop élevé afin de ne pas attirer des entrepreneurs qui ne chercheraient que des subventions.

R.9- Dans les zones céréalières performantes (>4 tonnes/ha), créer des unités de pré-mélanges de concentrés avec les céréales locales. Favoriser des associations entre éleveurs et producteurs de céréales et réduire ainsi les coûts de transport. La moulée étant constituée de 30% d'aliments concentrés et de 70% de céréales, on verrait ainsi se développer dans les zones céréalières des petites unités de mélangeuse céréales/concentré.

R.10- L'assistance technique et financière de qualité devrait être offerte soit par des entreprises d'intégration ou des professionnels privés ou le personnel de groupements de producteurs. Le cahier des charges de cette assistance technique devrait être discuté à la table de concertation.

R.11- Il est recommandé que des efforts soient faits pour améliorer le système de commercialisation en rendant plus efficace certaines fonctions de distribution des œufs, de formation des intervenants pour un meilleur contrôle de la qualité et enfin une identification des œufs de qualité produits en Haïti.

R.12- Lorsque le programme céréales-moulée sera mis en place, il est recommandé de permettre un ajustement dans la politique des importations des grains pour toutes les entreprises qui signeront des contrats de production de maïs-grain ou autre grain utilisé dans les moulées en vue de favoriser l'entrée en vigueur de ce nouveau programme d'une façon harmonieuse.

R.13- Un accord entre l'Etat et les institutions financières devrait porter sur :

- La mise en place d'un fonds de garantie partiel de même type que le Fonds Salvadorien de Garantie (FSG);
- Le développement de programmes de cofinancement avec des taux d'intérêt compétitifs et augmenter par la même occasion le montant total de chacun des prêts. Il est important de souligner que le cofinancement des prêts et autres produits financiers qui existent actuellement au Fonds de Développement Industriel (FDI). Le gouvernement pourrait donc envisager de renforcer ce programme ou de développer des produits similaires dans les banques étatiques comme la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque Populaire Haïtienne (BPH);
- Le développement d'un programme de prime de récompense pour les entrepreneurs avicoles qui paient à temps leurs crédits. Cette forme de subvention aura le mérite de diminuer le coût réel du crédit et d'encourager de bonnes pratiques financières chez les entrepreneurs qui pourront ainsi construire ainsi une bonne historique de crédit.

ANNEXE A

Situation contractuelle en Suisse

«Démarrage de la production sous contrat

Malgré la limitation partielle de liberté d'entreprise, la production sous contrat présente de nombreux avantages pour l'aviculteur – plus particulièrement la garantie d'écoulement des produits ainsi qu'une situation comparativement stable au niveau du marché et des prix. Cela garantit à son tour au producteur d'avoir un revenu stable pour son travail, ce qui lui permet d'amortir à long terme les investissements élevés consentis pour la construction du poulailler.

D'après le volume de vente qu'ils réalisent et la situation générale du marché, les acheteurs déterminent s'ils peuvent développer leur production en ayant des producteurs ou des unités avicoles supplémentaires. Cela a l'avantage de ne produire que la quantité pouvant être absorbée par le marché. D'un autre côté, cela limite le nombre de nouveaux producteurs. Avant de se lancer éventuellement dans l'aviculture, il faut dans tous les cas se renseigner sur les possibilités de production auprès des acheteurs potentiels (voir listes ci-dessous). Après une première étude sur la situation de l'exploitation (effectif d'animaux possible, besoins de financement etc.), il faut mettre sur pied une collaboration contractuelle avec l'acheteur.

La production sous contrat peut être caractérisée dans les grandes lignes de la façon suivante:

L'écoulement des produits (œufs, poulettes, volailles de chair) est garanti dans le cadre d'une convention de livraison (la durée des conditions contractuelles est variable).

C'est l'acheteur qui s'occupe de la planification de la production et des troupeaux conforme aux besoins du marché, ce qui signifie que les dates de mise en place des séries (poussins, poulettes) et de sortie (poulettes, poules de réforme, volailles de chair) sont fixées par l'acheteur ou d'un commun accord.

Le contrat comporte différentes conditions de production et exigences de qualité telles que: les exigences applicables à la détention qui dépassent les exigences légales (en particulier dans la production label et en plein air);

les conditions à respecter en matière de fournisseurs d'animaux et d'aliments; prescriptions concernant les programmes d'éclairage, d'alimentation et de vaccination dans l'élevage de poulettes.

Les prix aux producteurs sont en général négociés une fois par année (si nécessaire plusieurs fois) entre les acheteurs et les organisations de producteurs – sur la base des éventuelles modifications des coûts de production. L'augmentation du prix des aliments entraîne ainsi en général aussi une augmentation du prix des œufs ou de la volaille – et inversement, ce qui permet de réaliser un revenu relativement stable. Les situations dans lesquelles l'écoulement

est difficile (par ex. crise de la grippe aviaire en 2005/06), ne provoquent en général pas un effondrement des prix, mais une réduction de la production (par ex. abattage anticipé des poules pondeuses, suppression de séries dans les exploitations d'engraissement).

L'aviculteur est encadré et conseillé pour les questions techniques concernant la production, que ce soit par le service de conseil de l'acheteur (organisations d'engraissement et d'élevage) ou les fournisseurs de poulettes et/ou d'aliments (production d'œufs). Ce soutien est important – surtout pour ceux qui viennent de se lancer –, et diminue le risque de commettre des «erreurs de débutant» dans la production. Le soutien aux producteurs comprend parfois des prestations de service telles que la fourniture d'agents de production et de produits de désinfection etc.

Les partenaires contractuels couvrent parfois une large part de la chaîne de production. Les organisations d'élevage de poulettes ont ainsi souvent leurs propres exploitations de souches parentales et leur propre couvoir ou travaillent en étroite collaboration avec des partenaires équipés en conséquence. Les organisations d'engraissement s'occupent de la transformation des animaux de boucherie dans leur propre abattoir et livrent aussi les poussins de chair aux engraisseurs (provenant le plus souvent de leurs propres exploitations de souches parentales et couvoirs)».

http://www.aviforum.ch/downloads/FC_21_Aviculture_branche_d_exploitation_15.pdf

ANNEXE B

Ohio's Egg, Chicken and Turkey Farms Economic Impact on the State

Agriculture is Ohio's number-one economic contributor (\$105 billion). And, Ohio's egg, chicken and turkey farms contribute significantly to that number, providing valuable jobs and economic benefits to the state's rural communities.

TOTAL IMPACT OF OHIO'S EGG, CHICKEN AND TURKEY FARMS

- Ohio's egg, chicken and turkey farms create more than 14,600 jobs annually generating \$412 million in annual earnings to the state's economy.
- The combined market value of egg, turkey and chicken production in Ohio was \$786 million annually from 2008-2012.
- Additionally, the sectors contribute \$1.5 billion in indirect economic impact for a total contribution of \$2.3 billion in output* to Ohio.
- In 2011, the egg, chicken and turkey sectors paid more than \$3 million in state income and commercial activity taxes.
- In 2008, Ohio's egg, chicken and turkey farmers used 33 million bushels of the state's corn crop and 16.2 million bushels of Ohio's soybean crop. At an average price of \$4.21/bushel of corn and \$10.30/bushel for soybeans, this amounts to expenditures totaling \$305.8 million.

Egg Production

- Ohio ranks 2nd in the nation in egg production, only behind Iowa, with more than 7.6 billion eggs produced in 2012.
- The total value of eggs produced in 2012 was more than \$523 million.
- From 2008-2012, Ohio's egg sector contributed \$1.4 billion in output to Ohio.
- Egg production is responsible for the creation of 9,388 jobs annually and \$255 million in earnings.

*The direct economic impact of the egg, chicken and turkey sectors in Ohio is measured by the increased income, employment and value of output generated by the industry itself. The indirect and induced economic impact of the sectors is the result of "economic multiplier effects." Multiplier effects are the result of additional expenditures made by those who are suppliers to the poultry community in Ohio, as well as from purchases made by those who derive income directly or indirectly from the poultry sector.

Calculations by Driscoll & Fleeter

Source: <http://www.ohpoultry.org/fastfacts/docs/generalFactSheet.pdf>

Annexe C

BC table egg value chain

The economic impact of the BC table egg industry is summarized in Table 3 below. Similar to previous years, the BC table egg industry accounts for a relatively modest portion of the overall aggregate impacts at 8% of estimated BCDEPI aggregate output; 8% of estimated BCDEPI generated GDP; 8% of employment; 9% of salaries and wages; and 8% of tax revenue. In total, the BC table egg industry generates approximately \$440.6 million in economic output, including \$130.1 million in GDP. The GDP total includes \$60.5 million from egg graders and breakers, \$32.2 million from table egg producers, and \$37.4 million from other related and induced economic activity. Approximately 2,185 jobs are supported directly by table egg producers and processors, with a further 314 in related industries. Finally, approximately \$18.8 million in taxes are generated directly and indirectly by the table egg industry.

http://bcdairy.ca/uploads/bcdairy/DairyFarmerIndustry/BCDEPI_2013_report_-_WEB_3255-01_BC_DEPI_2012_June_3_2013.pdf

